



LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD

# 8<sup>e</sup> cross des écoles



**Actualités municipales**  
p. 12

**Coup d'œil dans le rétro**  
p. 34

**Associations**  
p. 38

# Sommaire

 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Sécurité</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Éducation</b></p>	<p><b>Édito du maire</b> <b>Comptes-rendus des conseils municipaux</b> <b>Finances</b> <b>Actualités municipales</b> <b>Coup d'œil dans le rétro</b> <b>La vie des associations</b> <b>Agenda</b></p>	<p>p.3 p.4 p.10 P.12 P.34 P.38 P.44</p>
 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Dans la commune</b></p>	 <p><b>La vie des associations</b></p>	 <p><b>Manifestations à venir</b> <b>À vos agendas</b></p>	

## Infos utiles

**Accueil mairie :** 04 34 39 50 00  
**Rendez-vous élus :** 04 34 39 50 01  
**Police Municipale :** 04 34 39 50 22  
**Services techniques :** 04 34 39 50 15  
**Assistante sociale :** 04 34 39 50 00 (sur rendez-vous)  
**CCAS :** 04 34 39 50 00  
**Centre Socioculturel :** 04 34 39 50 05  
**École Maternelle :** 04 34 39 50 20  
**École Élémentaire :** 04 34 39 50 10  
**Bureau de la scolarité :** 04 34 39 50 12  
**Crèche / Halte-Garderie :** 04 34 39 50 25  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz :** 04 66 74 62 10  
**Bibliothèque Municipale :** 04 66 74 16 85  
**Gendarmerie Bernis :** 17 ou 04 66 71 39 10  
**Sapeurs Pompiers :** 18 ou 04 66 63 36 00  
**SAMU :** 15  
**TANGO Bus N° Indigo :** 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



Changement  
de numéro de téléphone  
des services de la mairie  
depuis le 25 avril.



M LE MAGAZINE  
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 88  
Fax : 04 66 74 11 94  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Directeur de la publication :** Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef :** les élus de la commune  
**Crédit photos :** commune de Milhaud - Freepik  
**Conception - réalisation :** commune de Milhaud

# Edito du maire



“ *Milhaud, une commune qui bouge et qui a de l’avenir !* ”

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,

C’est avec une grande satisfaction que je vous annonce que la ZAC est enfin sur les rails ! Ce projet d’envergure, qui va fonder pour plusieurs années l’avenir de la commune, va créer un nouveau quartier exemplaire, alliant mixité sociale, développement durable et qualité de vie, tout en répondant aux obligations de la loi SRU. Loin de se limiter au logement locatif social (LLS), qui ne représentera que 30% de l’offre totale, le projet prévoit une large part de logements en accession à la propriété, sous forme de maisons individuelles et d’habitations en bandes. Une offre adaptée à toutes les aspirations et à tous les budgets. Soucieuse de l’environnement et du bien-être de ses habitants, la ville souhaite faire de la ZAC un véritable écoquartier, pour lequel elle sollicitera le label Bâtiments Durables Occitanie (BDO). Elle offrira une vue imprenable depuis la RN 113, suscitant l’envie de la découvrir et sûrement d’y résider. Le projet s’articulera autour de l’Arbre et se caractérisera par une végétalisation généreuse. Centré sur l’harmonie architecturale et paysagère, il s’inscrira dans une échelle humaine, où les différents espaces et la mixité des fonctions garantiront un cadre de vie apaisé et convivial.

L’arrivée de nouveaux habitants s’accompagnera de la réalisation d’équipements publics et d’infrastructures indispensables qui seront en partie financés par des participations de l’aménageur. Afin de répondre aux évolutions démographiques attendues, la commune va engager une révision totale de son Plan Local d’Urbanisme (PLU), afin de créer des zones d’accélération d’énergie renouvelables (ZAER) et d’étendre la ZAC Trajectoire au nord-est de la commune.

L’arrêté ministériel déclarant d’utilité publique le projet de contournement ouest de Nîmes (Conim), signé le 4 mars dernier, illustre le rythme soutenu auquel le projet d’un pôle économique attractif est soumis. Il confirme aussi le rôle majeur que Milhaud est appelé à jouer dans le développement économique du territoire et sa place stratégique en entrée d’agglomération. Cette infrastructure de contournement déviara le trafic routier, notamment celui des poids lourds, cause principale de la dégradation de nos rues, tout en facilitant l’accès aux zones d’activités économiques situées à proximité. Elle contribuera évidemment à améliorer la qualité de vie des Milhaudois. L’avancée du marché-gare et de l’établissement pénitentiaire (projets de grande envergure et moteurs de croissance) est une source de satisfaction supplémentaire.

Le Parc Van Gogh, inauguré il y a un an, a rencontré un succès immédiat qui dépasse largement nos attentes. L’aménagement de cet espace de détente et de loisirs en famille au cœur de la commune sera parachevé par l’installation de la borne miliare, élément historique important de notre patrimoine et symbole fort de l’identité de Milhaud dont on peut voir l’original au musée de la Romanité.

Les travaux de la route de Nîmes débuteront en septembre ; ils permettront d’améliorer la sécurité et le confort des usagers tout en requalifiant cette traversante historique avec des aménagements actuels et paysagers.

Enfin, ne manquez pas la fête votive qui s’annonce prometteuse avec son déjeuner au pré, le départ de la longue dans les champs et une messe en provençal. Le programme complet est à découvrir dans ce numéro.

Bon été à tous !

Chaleureusement  
Jean-Luc Gilbon



# Comptes-rendus des conseils municipaux

## Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

### Séance du 29 janvier 2024

#### **AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024**

25 % des crédits ouverts en 2023 soit un montant autorisé de 215 041,75 €. Adopté à l'unanimité

#### **INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS - NOUVELLE RÉPARTITION - annule et remplace la délibération N° 2023-11-098 du 13 novembre 2023**

Nouveau calcul de l'enveloppe indemnitaire maximale sur la base de 7 adjoints au lieu de 8 soit une enveloppe maximale de 209 % maximum de l'indice brut 1027. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

#### **CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION NUMÉRIQUE INTÉGRANT L'AVENANT N°6 A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE ET LA COMMUNE**

Approbation du périmètre de mutualisation entre les parties et signature de la convention.

Adopté à l'unanimité

#### **BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES 2023**

Résumés dans les tableaux consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Pris acte

#### **BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2023**

Résumés dans les tableaux consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Pris acte

#### **ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES - ANNÉE 2023**

Bilan annuel néant. Pris acte

#### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE LYCÉE GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTONIOZ ET LA COMMUNE DANS LE CADRE DU LABEL « LYCÉE DES MÉTIERS »**

Partenariat local est proposé entre la crèche municipale « Les Petits Bouchons », et le Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz.

Adopté à l'unanimité

#### **CONTRAT TYPE D'ÉTABLISSEMENT AGRÉE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURS CAMARGUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Adopté à l'unanimité

#### **CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL THÉÂTRAL - FIXATION DU TARIF D'ENTRÉE DES SPECTATEURS « LES ÉLECTRONS LIBRES » DU VENDREDI 8 MARS 2024 ET « UN AIR DE FAMILLE » DE LA COMPAGNIE « LE THÉÂTRE DU TRIANGLE » DU SAMEDI 9 MARS 2024**

Fixation du tarif unique à 5 € à partir de 12 € pour les deux pièces.

Adopté à l'unanimité

#### **EXPLOITATION DE LA LICENCE COMMUNALE DE DÉBIT DE BOISSONS DE 4ème CATÉGORIE PAR L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN LI TAU » ET SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Adopté à l'unanimité

#### **ÉTUDE DU PROJET DE LA CRÉATION D'UN PARC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE PAR LA SOCIÉTÉ MELVAN AU LIEU-DIT LES RAFFINES**

Avis favorable à l'étude du projet.

Adopté à l'unanimité

#### **DÉSFFECTATION DU CHEMIN RURAL « SENTIER DE RAFFINES » AU LIEU DIT LES RAFFINES**

Du fait qu'il n'est plus affecté à l'usage du public comme voie de passage et ne dessert plus les parcelles attenantes qui font partie intégrante du projet, avant de pouvoir le céder.

Adopté à l'unanimité

#### **CRÉATION D'EMPLOIS DE CHARGÉ DE MISSION ANIMATION ET SUIVI DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE / CHARGÉ DE COOPÉRATION - CONTRAT DE PROJET**

Création de 6 postes temporaires à temps complet (catégorie C et B), en contrat de projet pour la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale 2022 - 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité

**CRÉATION DE POSTE ET MISE A JOUR DU  
TABLEAU DES EFFECTIFS**

Adjoint technique territorial à TNC 20h contractuel sur emploi permanent. Adopté à la majorité

**INDEMNITÉ FORFAITAIRE COMPLÉMENTAIRE  
POUR ÉLECTIONS - IFCE**

Pour le cadres d'emplois des attachés territoriaux de catégorie A. Adopté à l'unanimité

**Séance du 28 février 2024**

**CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES - CHOIX  
DE LA VARIANTE POUR LE RACCORDEMENT  
DU CONIMES A LA RN113 FAISANT SUITE A  
L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Avis favorable à la variante N°1 pour le raccordement du CONIMES à la RN113 suite aux réserves émises à l'issue de l'avis favorable à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet d'aménagement du contournement ouest de Nîmes. Adopté à l'unanimité

**IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION  
POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS  
TERRESTRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

Les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables sont consultables sur le site [www.milhaut.fr](http://www.milhaut.fr). et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

**RENONCIATION AU PROJET D'ACQUISITION DE  
L'ÉTAGE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 114  
ROUTE DE MONTPELLIER DU LOT N° 2 DE LA  
PARCELLE CADASTRÉE AP N°277 - RETRAIT  
DE LA DÉLIBÉRATION N° 2022 -10 -073 DU 05  
OCTOBRE 2022**

L'urgence et le besoin de prévoir de nouvelles places à la crèche municipale n'existent plus, le maintien de ce projet n'est donc plus nécessaire. Adopté à la majorité

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA  
DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES  
RURAUX - DETR - POUR LE RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA ROUTE DE NÎMES ENTRE LA RUE DES  
3 PONTS ET LA RUE DE LA GARRIGUE**

Sollicitation de l'État pour l'attribution d'une aide financière au titre de la DETR pour l'année 2024 pour un montant de 147 494 €. Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES  
AMENDES DE POLICE POUR TRAVAUX DE MISE  
EN SÉCURITÉ DE LA RUE DE LA CRUVIÈRE**

Sollicitation d'une aide financière au Département du Gard l'année 2024 au taux maximum d'un montant de 25 000 €. Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES  
MÉTROPOLE POUR LA DERNIÈRE TRANCHE DU  
PROJET DE RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC- PASSAGE AU LED**

Sollicitation d'un montant de 57 995,50 € représentant 27,50 % du montant de l'opération HT. Adopté à l'unanimité

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ - DONS  
AUX ASSOCIATIONS**

Don d'un montant de 200 € chacun au profit des associations  
- les Tabbies de Marie,  
- le CoGARD.  
Adopté à l'unanimité

**MISE EN PLACE DE VACATION FUNÉRAIRES  
POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE**

Fixation à 25 € pour le montant des vacations funéraires au profit de l'agent de la Police Municipale présent lors des opérations funéraires soumis à la surveillance des services de police. Adopté à l'unanimité

**Séance du 11 mars 2024**

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
NÎMES MÉTROPOLE POUR LA RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS - ÉCOLE  
ÉLÉMENTAIRE ET MAIRIE**

Sollicitation d'un montant de 129 096,31 € représentant 32,41 % du montant de l'opération soit 398 347,61 €. Adopté à l'unanimité

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU MULTI-ACCUEIL  
« LES PETITS BOUCHONS »**

Approuvé à l'unanimité

**CONVENTION ANNUELLE AVEC L'AGENCE  
D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DES  
RÉGIONS NÎMOISE ET ALÉSIENNE 2024**

Cotisation d'adhésion de 330 €. Adopté à l'unanimité

**DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES -  
ADOPTION DU RAPPORT 2024**

Tenue d'un débat suite à la communication du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024. Adopté à l'unanimité

**Séance du 03 avril 2024**

**FIXATION DES RÉCOMPENSES DE LA DICTÉE  
MUNICIPALE ANNUELLE**

Un bon d'achat de 30 € pour le gagnant de la catégorie 8/11 ans, 30 € pour le gagnant 12/15 ans et 40 € pour celui de 16 ans et plus. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI- ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »**

Adopté à l'unanimité

**INSTAURATION D'UNE TAXE POUR DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE**

- 1<sup>er</sup> divagation : 50 €,
- 2<sup>e</sup> divagation : 60 €,
- 3<sup>e</sup> divagation : 70 €.

Adopté l'unanimité

**ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SIS 4 PLACE DE L'ÉVÊCHÉ A MILHAUD - CADASTRE AN 43 - APPARTENANT AUX INDIVIS FIEU**

Au prix de 48 000 €. Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE CULTUREL MUTUALISE DE RENCONTRES CITOYENNES INTERGÉNÉRATIONNELLES**

Sollicitation d'un fonds de concours de 24 000 € représentant 50 % du montant de l'opération.

Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE POUR LA MISE EN PLACE SCÉNOGRAPHIQUE DE LA BORNE ROMAINE SUR LA COMMUNE**

Sollicitation d'un fonds de concours de 5 394,50 € représentant 28,86% du montant de l'opération.

Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DU GARD POUR LA MISE EN PLACE SCÉNOGRAPHIQUE DE LA BORNE MILLIAIRE ROMAINE SUR LA COMMUNE**

Sollicitation d'une subvention d'un montant de 7 900 € soit 42,27 % du montant de l'opération.

Adopté à l'unanimité

**PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU - DÉFINITION DES OBJECTIFS ET DES MODALITÉS DE CONCERTATION**

Prescription de la révision générale n°1 du PLU selon les objectifs définis dans la délibération.

Adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DU TRAITÉ DE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT RELATIF A LA RÉALISATION DE LA ZAC « AUBÉPIN » ET DÉSIGNATION DU CONCESSIONNAIRE**

Contrat de concession d'aménagement pour la réalisation de la Zone d'aménagement concerté AUBÉPIN attribué au groupement composé des sociétés GGL Aménagement et GGL GROUPE.

Adopté à l'unanimité.

**Séance du 12 avril 2024**

**COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2023 PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITÉ DES VALEURS**

Le compte de gestion du budget général de la commune tenu et dressé par le trésorier de Nîmes Agglomération pour exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET GÉNÉRAL**

Constat des identités de valeurs avec les indications portées au Compte de gestion 2023 dressé par le receveur municipal. Reconnaissance de la sincérité des restes à réaliser. Arrêt des résultats en section de fonctionnement : 219 860,29 € et en section d'investissement : 202 825,62 €. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

**REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 AU BUDGET GÉNÉRAL 2024**

Report de l'excédent 2023 de la section de fonctionnement 219 860,29 € à l'article R002 et l'excédent d'investissement 202 825,62 € à l'article R001 au budget 2024.

Adopté à la majorité

**COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA » DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITÉ DES VALEURS**

Le compte de gestion du budget annexe « vente de caveaux non assujettie à la TVA » de la commune tenu et dressé par le trésorier de Nîmes Agglomération pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - ANNEXE - « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »**

Constat des identités de valeurs avec les indications portées au Compte de gestion 2023 dressé par le receveur municipal. Reconnaissance de la sincérité des restes à réaliser. Arrêt des résultats en section de fonctionnement : - 65 914,19 € et en section d'investissement : 0 €. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr). et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

**REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 « BUDGET ANNEXE DE VENTE DE CAVEAU ASSUJETTIE A LA TVA »**

Affectation du résultat - 65 914,19 € en dépense de fonctionnement compte D002 du budget 2024.

Adopté à l'unanimité

**ALLOCATION ET DOTATIONS AUX ÉCOLES MUNICIPALES 2024**

Dotations selon 3 clés de répartition : par élève, par classe ou forfait établissement qui s'élèvent pour 2023 à 37 717 € et détaillées sur le site [www.milhaut.fr](http://www.milhaut.fr) et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

**INDEMNITÉ ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE 2024**

Indemnisation de gardiennage de l'église communale pour Monsieur le Curé de Milhaud 503,42 €.

Adopté à l'unanimité

**SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2024**

Enveloppe annuelle 2024 de 25 650 €.

Adopté à l'unanimité

**SUBVENTION 2024 AU BUDGET DU CCAS**

Attribution de 4 400 €.

Adopté à l'unanimité

**FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024**

Taxe foncière Bâti : 56,73 ; Taxe Foncière Non bâti : 72,19 ; Taxe Habitation Résidence secondaire : 16,88.

Adopté à la majorité

**VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2024**

Arrêt du budget général primitif 2024 en section fonctionnement à 7 070 060 € et en section d'investissement à 2 113 028 €.

Adopté à la majorité

**VOTE DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA » 2024**

Arrêt du budget « Vente de caveaux assujettie à la TVA » 2024 en section fonctionnement 105 914 ,19 € et en section d'investissement 0 €.

Adopté à l'unanimité

**Séance du 15 mai 2024**

**ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTÉ PAR LES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX D'ÉNERGIES DE L'ARIÈGE (SDE09), DE L'AVEYRON (SIEDA), DU CANTAL (SDEC), DE LA CORRÈZE (FDEE 19), DU GARD (SMEG), DU GERS (SDEG), DE LA HAUTE-LOIRE (SDE 43), DES HAUTES-PYRÉNÉES (SDE65) DU LOT (TE46), DE LA LOZÈRE (SDEE), DES PYRÉNÉES-**

**ORIENTALES (SYDEEL 66), DU TARN (SDET) ET DU TARN-ET-GARONNE (SDE82) POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ÉNERGIES, L'ACHAT DE FOURNITURES, DE SERVICES OU DE TRAVAUX EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DES MODALITÉS DE REVERSEMENT D'UNE FRACTION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT À NÎMES MÉTROPOLE PAR SES COMMUNES MEMBRES**

Principe de reversement de 2,5 % de la part communale de taxe d'aménagement à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Adopté à l'unanimité

**CONVENTION D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN DITE « CŒURS DE BOURGS » - OPAH-RU 2024-2029**

Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain - en adéquation avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat et du projet de territoire propre aux communes en répondant aux enjeux identifiés et partagés par l'ensemble des communes.

Adopté à l'unanimité

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NÎMES METROPOLE DANS LE CADRE DE LA VIDEOPROTECTION**

Sollicitation d'un fonds de concours de 24 230,12 € représentant 50 % du montant de l'opération.

Adopté à l'unanimité

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ POUR LA GESTION ET LA MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE AU PUBLIC, DES ILLUMINATIONS FESTIVES, DE L'ÉCLAIRAGE SPORTIF ET LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

Avenant au marché afin de procéder à une accélération de la prestation G3 correspondant au remplacement programmé des équipements d'éclairage publics les plus énergivores.

Adopté à l'unanimité

**RETROCESSION A LA COMMUNE PAR L'INDIVISION COSTE/DAUPLEIX DE LA PARCELLE CADASTREE AW 363 D'UNE SUPERFICIE DE 58 M2**

Acquisition, à titre gratuit, et transfert dans le domaine public communal.

Adopté à l'unanimité

## SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS - 2024

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2024			
Associations		Validation commission du 26/04/2024	Paiement en 2 fois
1	AEP la Bergerie	458 €	
2	AMAMA	612 €	
3	Anciens combattants de Milhaud	450 €	
4	Arc Club Milhaud	740 €	
5	Association Gymnastique Volontaire	785 €	
6	Association Cyclotourisme Milhaudois	500 €	
7	Bad Club Milhaudois	900 €	
8	Basket Club	1 100 €	X
9	BF Savate Club Milhaudois	650 €	
10	Chevaliers des Terres d'Occitanie	220 €	
11	Club des Aînés «Jamaï Viel»	400 €	
12	Crazy Bulls	300 €	
13	Diane Milhaudoise	770 €	
14	Donneurs de Sang Bénévoles	1 100 €	X
15	Famille Rurale	900 €	
16	FCPE Milhaud	800 €	
17	Football Club Milhaudois	Aucune demande	
18	Garden Party	Dossier incomplet	
19	Garrigue en Mistral	200 €	
20	Garrigue Font des Chiens	850 €	

21	Judo Club de Milhaud	1 150 €	X
22	La pastorale	228 €	
23	La Belote Milhaudoise	150 €	
24	La Boule des Anges	300 €	
25	Le Bonheur est dans la Garrigue Propre	400 €	
26	Les Collègues Milhaudois	300 €	
27	Les Copains des Arènes	375 €	
28	Les Jardins du Tistolet	350 €	
29	Les Tabbies de Marie	456 €	
30	Les Vieux Crampons	300 €	
31	Li Tau	780 €	
32	Mélina Danse	750 €	
33	Milhaud Loisirs	550 €	
34	Milhaud Mille Dons	1 300 €	X
35	Muriers Condamine	150 €	
36	Repair Café	350 €	
37	Rugby Club Milhaud	1 350 €	X
38	Sleeve et Moi	Aucune demande	
39	Sports Milhaud Seniors	850 €	
40	Tennis Club Milhaud	900 €	
41	Toros y Fiesta	1 020 €	X
TOTAL		23 744 €	
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE			
Anciens Combattants de Milhaud			
Participation achat drapeau brodé de cérémonie 90 x 90 recto verso avec texte et logo			450 €

Adopté à l'unanimité

### ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION « COMMUNES SOLIDAIRES SRU »

Cotisation annuelle 2024 de 200 €.

Adopté à l'unanimité





**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

~ Baignades ~

**ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !**

**VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**

*Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.*

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

**OU**

Désignez un **SEUL ADULTE** sachant nager responsable de la surveillance

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

**VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE**

zzz **FATIGUE** et/ou **TENDANCE À S'ENDORMIR**

**SIGNES RESPIRATOIRES :** TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

**VOMISSEMENTS**

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.



**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :**

**15 - 18 - 112**

**Pour plus d'informations**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>  
[www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades)

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE DE RÉANIMATION ET URGENCES PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

# Finances

Le budget 2024 en quelques chiffres	
Fontionnement	Investissement
7 070 060 €	2 113 028 €

## Finances communales 2024

### Un budget qui se veut à la fois réaliste et rigoureux sans hausse du taux des impôts locaux

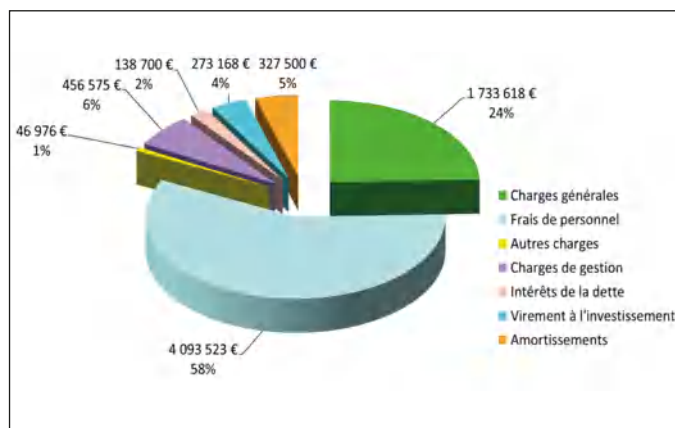
Le budget primitif, voté le 12 avril 2024, repose sur une gestion raisonnée menée depuis plusieurs années, afin de garantir la santé financière de la commune.

Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques, le budget, élaboré dans l'objectif de préserver les équilibres financiers, traduit la détermination de l'équipe municipale de tenir ses engagements devant les Milhaudois, à savoir ne pas augmenter les taux locaux d'imposition, de maîtriser la dette, de maintenir des finances saines pour amortir le choc inflationniste.

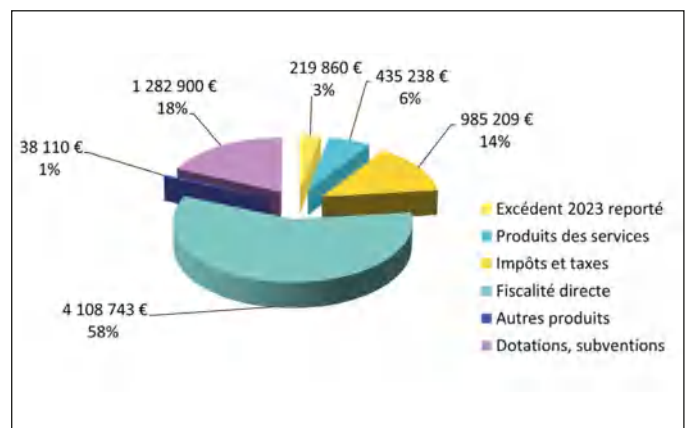
L'épargne et l'autofinancement doivent être préservés, permettant ainsi de dégager les moyens supplémentaires nécessaires pour investir toujours plus et toujours mieux (voirie et bâtiments) dans l'amélioration du cadre de vie de tous les Milhaudois.

## Fonctionnement

### Les dépenses



### Les recettes

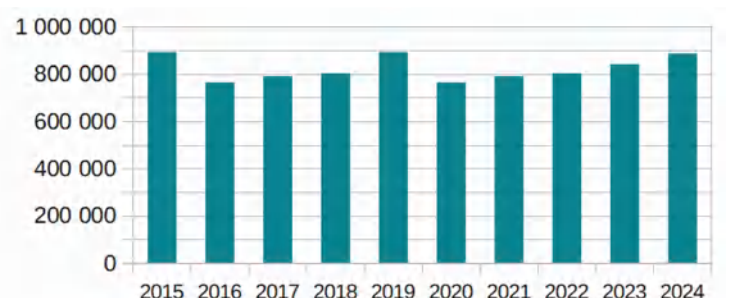


### Dotation Globale de Fonctionnement de 2019 à 2024

La dotation globale de fonctionnement a pour objectif principal d'assurer aux collectivités des ressources relativement stables et prévisibles d'une année sur l'autre, pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

La DGF progresse en 2024, retrouvant quasiment son niveau de 2019.

Mais cette embellie est toute relative puisque qu'elle n'est due qu'à l'augmentation de la population milhaudoise. En effet le montant par habitant, lui, diminue de 153 € à 140 € sur la période 2019-2024.



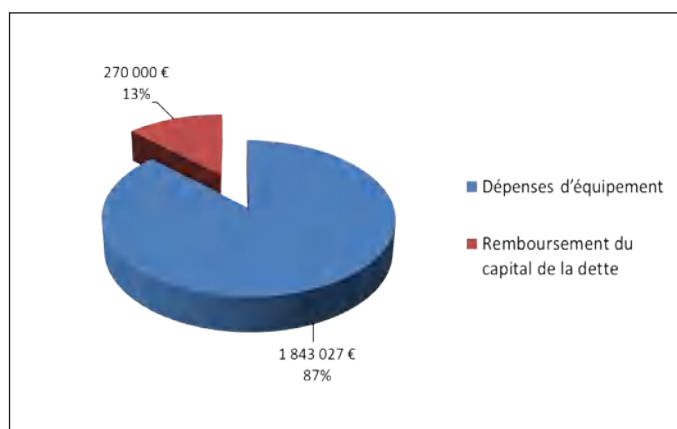
## Dettes au 01/01/2024

Dettes au 01/01/2024	3 850 000 €
Population totale légale au 01/01/2024	6 110
Encours de la dette par habitant	630 €
Ratio Dette/hab de la strate en 2022 (source DGCL)	780 €

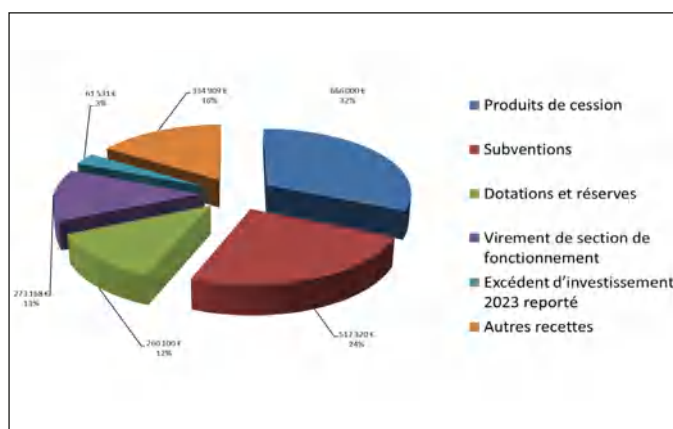


## Investissement

### Les dépenses



### Les recettes



Les principales orientations du budget 2024 :

- le lancement de la Zac Aubépin,
- la révision générale du PLU : 60 000 €,
- la réfection et le réaménagement de la route de Nîmes : 420 000 €,
- la poursuite du programme de conversion de l'éclairage public en Led : 260 000 €,
- l'entretien des bâtiments et les études préalables au lancement de plusieurs projets : les archives, la bibliothèque, l'aménagement de l'espace Cavalier, le réaménagement de l'espace restauration scolaire de l'école élémentaire... : 200 000 €,
- le remplacement de bornes incendies : 35 000 €,
- la vidéoprotection : 30 000 €,
- l'acquisition d'un bâtiment attenant à la mairie pour les besoins futurs d'extension des services : 52 000 €,
- la réfection des espaces jeux des écoles, des parcs Ribeyrotte et Camargue : 65 000 €,
- les achats de mobiliers, d'équipement informatiques et de matériels pour les différents services : 140 000 €.

**Les dépenses d'investissement seront soutenues par des recettes provenant de l'épargne de la commune, de recettes diverses d'investissement, des subventions demandées pour tous les projets y ouvrant droit, d'un emprunt d'équilibre pour la route de Nîmes : opération maîtresse cette année.**

## Fiscalité locale

Taxes	Taux 2024	Produit attendu
Foncière bâtie	56,73 %	3 740 209 €
Foncière non bâtie	72,19 %	56 741 €
Résidences secondaires	16,88 %	50 826 €

# Sécurité et prévention

## CLSPD

### Compte rendu de la réunion du 8 avril 2024

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est réuni le 8 avril 2024 sous la présidence de Jean-Luc Descloux, Maire de Milhaud, assisté de Joseph Coullomb, Premier Adjoint, de Frédéric Zanone, Adjoint à la sécurité et à la prévention, d'André Boljat, Zineb Haddou-Ourahou, Sandrine Campos et Jean-Luc François, Adjointes et Conseillers, en présence de Franck Lacoste, Directeur des Sécurités représentant Monsieur le Préfet, Michel Beaulier, Magistrat représentant Madame la Procureure de la République, Monsieur Vincent Desoutter, Direction Académique du Gard, ainsi que l'ensemble des acteurs agissant dans les secteurs de l'Éducation, de la Sécurité et de la Prévention, de l'assistance et du contentieux de l'Urbanisme.



Les actions exposées au cours de ce conseil, pour rétablir la confiance et la sécurité sur tous les plans, peuvent se décliner autour des trois grands axes suivants :

- la tranquillité publique,
- l'éducation, la jeunesse et l'emploi, l'assistance juridique et l'aide aux victimes de violence,
- la lutte contre la délinquance en urbanisme et les incivilités, la vigilance attentat, la mobilité et la sécurité routière.

#### La tranquillité publique

Ces actions concernent :

- La restructuration de notre effectif de Police Municipale porté à six policiers et les nouveaux horaires de travail des policiers municipaux permettant d'augmenter leur temps de présence sur le terrain.
- La vidéoprotection : de nouvelles zones à vidéo-

protéger ayant été identifiées, nous avons porté à 36 le nombre de nos caméras sur la commune.

- La participation citoyenne : ce dispositif comprend seize référents répartis en cinq secteurs sur la ville. Ces référents qui sont des sentinelles attentives de la vie de leur quartier ont également pour mission de favoriser les solidarités de voisinage.

#### L'éducation, la jeunesse et l'emploi, l'assistance juridique et l'aide aux victimes de violence

- Deux types de structures auxquels nous sommes très attachés bénéficient à deux tranches d'âge de nos jeunes : elles portent sur l'éducation à la citoyenneté avec le Conseil Municipal des Jeunes des classes de CM1 et CM2, et le Conseil Municipal des Ados constitué des anciens du CMJ partant au collège. Elles viennent compléter le dispositif mis en place pour lutter contre l'échec scolaire avec l'apprentissage du jeu d'échecs à l'école élémentaire.

- L'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle font partie des préoccupations majeures de notre équipe municipale. Un salon Inter'Emploi organisé avec la commune de Bernis permettra en 2024, pour la quatrième fois consécutive, aux demandeurs d'emploi de postuler sur les métiers qui recrutent.
- Au niveau de la lutte contre les addictions, un espace prévention des consommations à risques est organisé pendant la fête votive. L'usage récréatif du protoxyde d'azote est interdit sur le territoire de la commune.
- L'assistance aux personnes en recherche de solutions juridiques. Cette information gratuite et de proximité est assurée lors de permanences en mairie par les avocats du barreau de Nîmes et un conciliateur de justice.
- Une permanence du CIDFF du Gard est tenue également en mairie tous les mois. Elle accueille les personnes victimes de violences et les informe sur leurs droits.
- La lutte contre l'exclusion : la mairie en partenariat avec le Secours Catholique du Gard a mis en place des ateliers socio-linguistiques dans lesquels des bénévoles dispensent, trois fois par semaine, des cours d'apprentissage à la lecture et à l'écriture.

**La lutte contre la délinquance en urbanisme et les incivilités, la vigilance attentat, la mobilité et la sécurité routière**

- La lutte contre la délinquance en urbanisme

Nous avons mis à profit l'augmentation des effectifs de nos policiers municipaux pour leur demander une accentuation de leur travail de prévention afin de freiner l'évolution de ces nuisances. Pour les aider dans cette tâche, nous mettrons à leur disposition les fiches de signalements « d'objets » potentiellement illicites, relevés par la DDTM sur notre territoire, et nous relancerons le projet d'extension prévu de la ZAC Trajectoire qui permettrait entre autre, de mettre un arrêt à la cabanisation sur ce secteur.

- La lutte contre les incivilités

En dépit des dispositions déjà prises, on note une pérennisation de ces incivilités qui polluent notre environnement (décharges sauvages en garrigue et en plaine), mais également nos places et nos rues. Nous ne lâcherons rien, avec l'aide des caméras de vidéoprotection et de la Police Municipale qui veille au bon fonctionnement des portiques installés en garrigue, mais aussi en liaison avec certaines associations milhautoises et les jeunes du CMJ

qui organisent périodiquement des « nettoyages citoyens », nous mettrons tout en œuvre pour obtenir l'assainissement souhaité.

- La vigilance attentat

Actuellement le plan Vigipirate est à son niveau le plus élevé « Urgence Attentat ». Des mesures de vigilance, prévention et protection sont prises concernant les établissements scolaires, bâtiments sportifs et lieux de culte qui connaissent de façon générale de grands rassemblements de personnes. S'agissant des écoles, nous veillons au suivi réalisé par notre assistant de prévention, des exercices « d'attaque terroriste », incendie et inondation prévus par les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS).

- La mobilité et la sécurité routière

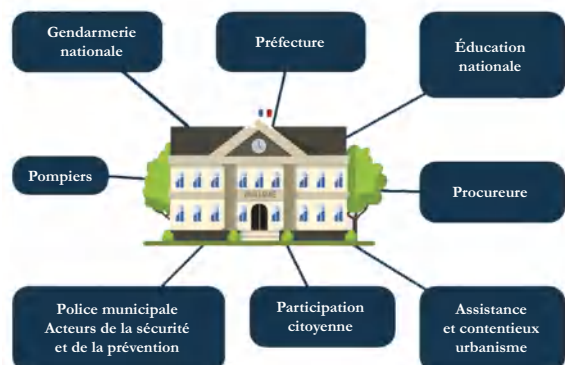
Les dispositions que nous prévoyons de prendre s'appuient sur l'expertise de l'Agence d'Urbanisme Région Nîmoise et Alésienne pour améliorer la traversée de la ville tout en organisant sur la commune un plan de déplacement.

Cette action nous la mènerons par quartiers comme nous l'avons déjà réalisée au niveau du quartier de l'Aramon.

De grands projets sont également à intégrer dans cette réflexion au niveau de la sécurité des déplacements. Il s'agit du projet d'aménagement de la ZAC Aubépin, du barreau de liaison avec la RD40 ou encore de la future ZAC OC'VIA qui rendra obligatoire la transformation du carrefour entre la RN113 et la RD262.

Par ailleurs, il nous paraît également indispensable qu'un radar automatique de contrôle de vitesse soit installé sur la portion de RN113 comprise entre le rond-point d'Intermarché et le pont de la ZAC Trajectoire.

Enfin, deux nouveaux parkings sont prévus : l'un sur l'ancienne propriété Cavalier au centre-ville, l'autre aux abords de la gare qui présente des possibilités de stationnement dans le cadre du futur projet de Pôle d'Échange Multimodal (PEM).



## Vidéo protection Extension du dispositif

Le système de vidéoprotection de la commune de Milhaud a été mis en place en 2010. L'installation initiale comportait 13 caméras de voie publique. En 2016, puis en 2021, des extensions du système se sont succédées pour porter à 29 le nombre de caméra. Le système est relié au CIUVP de Nîmes Métropole.



Les objectifs prioritaires de la commune en matière de vidéoprotection sont :

- de prévenir les incivilités et les vols sur les bâtiments et installations municipales,
- de dissuader et lutter contre les cambriolages et vols divers,
- de protéger les établissements scolaires et municipaux dans le cadre Vigipirate,
- d'éviter les détournements d'espace et les petits trafics,
- de mettre à la disposition de la Gendarmerie des images susceptibles d'aider à l'identification des auteurs de crimes et délits.

En 2024, une extension du dispositif avec l'installation de 4 caméras sur 2 points de visualisation sera effectuée :

- à l'intersection de la rue du Moulin et de la rue des Écoles,
- à l'intersection de la rue du Moulin/rue de la Poste et rue des Mûriers.

Les caméras installées permettront de dissuader

les trafics, les détournements d'espace, les atteintes aux biens et, plus particulièrement dans la rue des Écoles : elle protégera, dans le cadre Vigipirate, l'école élémentaire Jean de la Fontaine s'y trouvant. Elles permettront de protéger l'agence postale avec son distributeur de billets, la place de la Poste et son parking, l'arrière des arènes contre les atteintes aux biens et aux personnes. Plus généralement, elles permettront en ces lieux de visualiser les flux routiers et piétons.

Cette opération d'extension étant menée dans le cadre de la mutualisation de la Direction Numérique, la commune a sollicité un fonds de concours, à hauteur de 50 % du montant total des dépenses engagées, auprès de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

Par ailleurs, une demande de subvention FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) a aussi été déposée.

Ensemble, contribuons à la sécurité de tous !

**Opération**  
**Tranquillité vacances**  
SERVICE GRATUIT



**Renseignez-vous auprès de votre  
service de Police Municipale**

**04 34 39 50 22**

# Sécurité renforcée à la sortie de l'école élémentaire

## Installation d'une barrière et plan Vigipirate renforcé

La municipalité, soucieuse de la sécurité des enfants scolarisés à l'école élémentaire Jean de la Fontaine, a pris des mesures supplémentaires pour garantir leur protection lors des entrées et sorties de classe, parfois perturbées par la circulation automobile, notamment dans la rue Pierre Guérin et devant la mairie, où se rassemblent les parents. Malgré la prudence des conducteurs, la circulation automobile posait parfois des problèmes et le risque n'était jamais nul.



Afin de limiter les risques d'accident et d'optimiser la sécurité des élèves, une barrière mobile a été installée à l'entrée de la zone concernée. Actionnée par les policiers municipaux ou les agents de la ville, elle permet de bloquer l'accès aux véhicules et garantit un contrôle strict de la circulation durant ces plages horaires délicates.

Cette mesure vise à renforcer considérablement la protection des enfants aux abords de l'école. Elle permet de créer un espace sécurisé où les parents peuvent attendre leurs enfants en toute sérénité, loin de la circulation automobile.

Il s'agit de la démarche globale de la municipalité visant à garantir un environnement sûr et serein aux enfants scolarisés sur son territoire. La sécurité des élèves est une priorité absolue et la municipalité met tout en œuvre pour leur permettre d'évoluer dans un cadre protégé. Des patrouilles de police municipale sont aussi régulièrement effectuées pour assurer une surveillance accrue et dissuader tout acte malveillant.

Il est essentiel de rappeler à tous les parents l'importance de rester vigilants et de signaler tout comportement suspect aux autorités.

# Sensibilisation et prévention routière

## Journée pratique pour les élèves de CM2

Les élèves des classes de CM2 de l'école Jean de la Fontaine, accompagnés de leur enseignante Mme Jung, ont suivi une séance de sensibilisation et de prévention à la prévention routière. Cette opération a été menée en partenariat avec la mairie, représentée par M. Alcantara Stéphane, Chef de la Police Municipale et de l'agent Lecornu Arnaud.

Après une première partie et un questionnaire, les élèves ont suivi une séance de pratique sur la piste routière au parc de la Camargue, afin d'apprécier le comportement des élèves face aux dangers de la route.

Munis de leurs vélos et de casques de protection, ils ont évolué sur un parcours balisé de panneaux de signalisation (stop, cédez-le passage...).

Si certains sont très à l'aise, d'autres enfants ne connaissent pas les règles de circulation à vélo et font les mêmes fautes que les adultes : non-respect des stops, absence d'indication des changements de direction...

Cette journée s'est déroulée avec deux ateliers : une

piste routière avec piétons et cyclistes et un sur la maniabilité du vélo.

Cette sensibilisation a été l'occasion d'aborder aussi quelques points sur le civisme.

Un grand merci au RepairCafé pour la réparation des vélos et au Conseil Municipal des Jeunes qui a acheté les casques.



# Travaux

## Platane du bassinnet

### Son abattage obligatoire

Ce beau platane qui honorait l'entrée sud de la commune au bassinnet a rendu l'âme. L'ONF (Office National des Forêts) après avoir fait le diagnostic de sa mort et des causes l'ayant entraîné, nous met dans l'obligation de l'abattre et ce n'est pas de gaieté de cœur !

Le risque est trop important de le conserver de par sa position contre la chaussée et le trottoir compte tenu des risques majeurs que son maintien ferait peser pour les piétons et les automobilistes.

Du fait de sa taille et de son âge (plus de 30 cm de diamètre et plus de 30 ans d'âge) seule l'ONF a pu, non seulement nous en donner l'autorisation mais aussi nous obliger à l'abattre. Cette réponse fait suite à une demande ancienne auprès de l'office et nous nous devons de respecter la législation en vigueur qui est, à cet égard, très stricte.



Nous ne pourrons plus replanter le moindre arbre à cet endroit car celui-ci serait très vite contaminé, c'est ainsi qu'une grosse jarre largement fleurie viendra redonner à cette entrée de ville de belles couleurs.

## Trottoir rue des Hirondelles

### Bientôt refait

Pour limiter le réchauffement climatique, il faut végétaliser et planter des arbres et des arbustes, ceci est une vérité. Mais il est aussi vrai que les arbres, qui ont été plantés voici quelques décennies sans aucune protection contre leur développement racinaire, voient aujourd'hui leurs racines soulevant et détruisant trottoirs et chaussées.

Un bel exemple est l'arbre situé en haut de la rue des Hirondelles devant le petit parking. Il a réussi à soulever le trottoir contre le transformateur du renforcement créant ainsi une gêne et une grande dangerosité pour les usagers.

Ce trottoir a été démolí et du gravier posé en attendant un nouveau revêtement de sol qui sécurisera à nouveau les déplacements des nombreux usagers l'empruntant tous les jours en incluant la possibilité pour l'arbre de pouvoir développer son système racinaire en toute liberté et sans nuisances.





## Église Saint Saturnin

### Réparation et entretien

À la suite des dernières tempêtes et épisodes cévenols, des tuiles de l'église ont été déplacées par les vents violents qui caractérisent ces événements climatiques. Dans les suites, des infiltrations d'eau parfois massives inondaient l'église.

Début mai, un remaniement complet de la toiture a été réalisé, comprenant aussi la réfection des chéneaux et des descentes d'eaux pluviales. Gageons que ces réparations permettront de limiter suffisamment la survenue de nouveaux dégâts des eaux.

La porte principale de l'église régulièrement « chauffée » et dégradée par le soleil du midi, nécessite que lui soit redonné son « lustre ». Les travaux de ponçage et de reprise des peintures ont été réalisés par les services techniques pour un beau rendu de l'entrée notre de l'église.



## Abri poubelles Chemin de Langlade

Les containers à ordures ménagères, situés chemin de Langlade, sont régulièrement malmenés et défoncés par des sangliers en quête de nourriture. Afin d'éviter que cela ne se reproduise, un « enclos » en bois a été construit par les services techniques de la collectivité. Depuis, plus aucune dégradation n'a été constatée.

Nîmes Métropole, contactée par la mairie, en a profité pour distribuer des sacs jaunes aux riverains pour le tri des déchets ménagers.



# CITEOS

Vous accompagne dans votre transition énergétique

---

Travaux Neufs - Maintenance - Exploitation

**Éclairage**  
Public et Privé

**Équipements Urbains**  
Bornes de recharge,  
Vidéo-protection,  
Ombrières photovoltaïques

**Voirie - Réseaux Divers**  
Lotissement, Réseau,  
ErdF et GrdF  
Électrification rural.




**SANTERNE Camargue**  
5 rue Pierre Bautias - 30128 Garons  
nimes@citeos.com  
Tél. : 04 66 70 60 30

# École Jean de la Fontaine

## Restauration des grilles



Les grilles et le portail de l'école élémentaire situés rue des Écoles subissent, bien évidemment, les aléas de la chaleur et l'affadissement ; la décoloration donnent un aspect délavé à ses couleurs. Elles ont été poncées et repeintes dernièrement.

Un agent municipal est aujourd'hui dédié aux bâtiments communaux et plus particulièrement aux écoles élémentaire et maternelle pour des interventions de petites réparations.



La Clinique Vétérinaire des 4 Pattes à Milhaud vous accueille 6j/7 pour prendre soin de vos compagnons.



Publicité

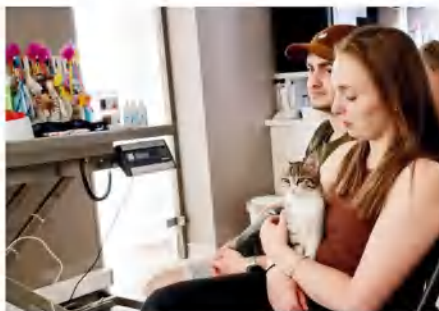
## ZOOM SUR LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MILHAUD

### UNE ÉQUIPE PASSIONNÉE QUI FAIT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL SA PRIORITÉ

C'est à Milhaud que l'équipe de la clinique vous reçoit chaleureusement : le Dr. Hélène Cordas, le Dr. Robert De Pooter, le Dr. Valentine Félix et les 4 auxiliaires, Lorette, Emeline, Aline et Aurélie.

Vous serez reçu dans l'une des deux salles de consultation adaptées : visite chiot ou chaton, vaccination annuelle, bilan sénior.

L'équipe est présente à chaque étape de la vie de votre compagnon.



### UNE QUALITÉ DES SOINS UNIQUE DANS LA RÉGION

Médecine généraliste, chirurgie, radiographie, échographie, analyses, ou encore nutrition, l'équipe soigne vos animaux et se forme continuellement pour assurer la mise à jour de ses connaissances et des techniques médicales et chirurgicales utilisées.

Forts de diplômes en dermatologie et ophtalmologie, les Drs. Cordas et De Pooter peuvent recevoir vos compagnons pour des cas complexes.

### ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES

L'équipe a vraiment à cœur de prendre le temps nécessaire pour apporter le maximum d'explications face à la situation médicale de votre animal.

Cela s'illustre également par l'organisation d'événements réguliers pour accompagner les propriétaires d'animaux. Fin mai, la clinique a par exemple organisé un atelier animé avec Nathalie Jouglet, comportementaliste félin. Ce moment convivial a permis aux propriétaires de chats et chatons d'apprendre les bases du comportement félin pour vivre au mieux la cohabitation. Ils ont même reçu des conseils pour améliorer le bien-être de leur animal : en apprenant à le manipuler et le transporter en sécurité, à lui prodiguer des soins de base ou développant ses réflexes pour favoriser sa socialisation.

**N'hésitez pas à les suivre sur leurs comptes Facebook et Instagram pour ne pas louper leurs prochains événements !**

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Adresse : 53 Route de Nîmes, 30540 Milhaud

Numéro de téléphone : 04 66 74 22 20

En dehors des heures d'ouverture, le numéro reste actif pour vous orienter en cas d'urgence.

RDV en ligne : <https://bit.ly/SevetysMilhaud>

Facebook : Clinique Vétérinaire des 4 Pattes  
Instagram : clinique\_des\_4\_pattes



## Pont chemin du Carraud

### Garde-corps refait

Le garde-corps du pont du chemin du Carraud surplombant la RN113, qui avait été endommagé par un conducteur indélicat, qui ne s'est évidemment pas fait connaître.

Après plusieurs mois, une nouvelle barrière a ainsi pu être placée pour la sécurité de tous.

Ce n'est pas la première fois que des barrières et des glissières de sécurité sont endommagées sans pouvoir retrouver l'auteur de ces dégradations. Ce sont plusieurs milliers d'euros que la commune prend en charge régulièrement.



## Voiries

### Un entretien coûteux

Les dernières réparations de voirie (trous, nids de poules) ont eu lieu fin novembre 2023. Pendant l'hiver, les températures étant trop basses aucune réparation durable ne peut avoir lieu, question de prise des enrobés ; les centrales à « goudron » sont toutes fermées et quoiqu'il en soit, les enrobés ne prennent pas.

Diverses réparations ont été programmées pour le printemps sur l'ensemble de la voirie. Les entreprises en charge de ces travaux, et titulaires des « marchés de réparation de voiries », malgré leur planning très chargé (nous ne sommes pas les seuls) vont intervenir dans les meilleurs délais. Nos agents ont d'ailleurs commencé à reboucher les plus gros trous pour éviter les accidents.



Les peintures des voiries (passages piétons, STOP, parkings PMR, zones de stationnement) sont régulièrement rafraîchies par les services de la commune.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

**COUPEZ L'EAU  
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika  
**PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**  
**PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

# Social

## Les Jardins Médicis

### Traditionnelle galette des rois

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de rendre visite aux résidents de la maison de retraite, les jardins Médicis, pour y déguster la fameuse galette des rois faite maison.

Estelle Ropital, Directrice de la maison de retraite, a présenté ses vœux à l'ensemble des résidents et de leur famille, ainsi qu'au personnel. Elle en a profité pour présenter les projets pour cette nouvelle année. Monsieur le Maire et Madame Batignes, déléguée aux personnes âgées, ont salué, lors de leur intervention, le dynamisme de cet établissement et son implication dans notre commune en participant très largement à nos manifestations.



## DEVENEZ ENFIN PROPRIÉTAIRE DANS LE NEUF

### LANCEMENT COMMERCIAL



En lisière d'un parc boisé de 6 000 m<sup>2</sup>, en plein cœur de Milhau, proche des commodités  
Découvrez nos appartements neufs.

- Du 2 au 4 pièces
- Terrasses et jardins privés
- Jardins potagers partagés

### IDÉAL POUR FAMILLES ET SENIORS

- Prix abordables exceptionnels  
**VOTRE 2 PIÈCES-TERRASSE** à partir de **169 000 €<sup>(1)</sup>**  
2 parkings inclus
- **Profitez du Prêt à Taux Zéro<sup>(2)</sup>**  
pour emprunter plus à 0% ou acheter plus grand

Deling

Contactez-nous dès aujourd'hui  
**07 76 36 56 13**

ideom

(1) Prix maîtrisé sous conditions, au 07/05/2024, 2 parkings inclus, lot N°C28, 2 pièces, d'une surface habitable de 48,24 m<sup>2</sup> + terrasse de 9,39 m<sup>2</sup>, dans la limite des stocks disponibles. (2) Suivant conditions. SAS IDEOM DÉVELOPPEMENT au capital de 500 000 euros, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 893 992 073 R.C.S. Montpellier. Illustrations non contractuelles. Réalisation Agence COBRA - Document non contractuel.

# La Semaine Bleue

**Du 30 septembre au 6 octobre**

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS de Milhaud est fier de proposer une sortie découverte prévue le mardi 1<sup>er</sup> octobre aux Saintes Maries de la Mer.

Au programme :

- embarquement à bord du bateau le Camargue pour une mini croisière d'1h30 avec un circuit commenté,
- découverte de la faune et de la flore,
- repas au restaurant l'Amirauté,
- puis une éventuelle balade en petit train est également proposée.

Départ et retour à Milhaud.

Le CCAS prend en charge le trajet en bus, ainsi que l'excursion en bateau. Le repas et la balade en petit train reste à la charge de chacun.

Inscription obligatoire (place limitée à 50 personnes) en contactant le CCAS de Milhaud.

Ne manquez pas cette occasion de créer des souvenirs précieux et de partager des moments uniques.



# Sortie culturelle de nos aînés

**Cette année, à Nîmes**

Le 25 avril, le CCAS de Milhaud proposait une sortie culturelle à nos aînés. Cette journée leur a permis de visiter le « musée carré d'art » en visitant l'exposition « Contemporaine de Nîmes », une nouvelle triennale de création artistique portée par la ville de Nîmes. Tous les trois ans, un extrait de l'art d'aujourd'hui, autour d'une grande thématique, sera présenté à travers la ville.

La visite a été suivie par une (re)découverte de notre patrimoine romain et de notre magnifique ville de Nîmes à bord du petit train pour une balade riche en commentaires.

Tous sont rentrés satisfaits de cette sortie et pense déjà à la prochaine.



## Solidarité Monalisa

La ville de Milhaud et le CCAS ont tenu à remercier les bénévoles du dispositif MONALISA qui se chargent de rendre visite régulièrement à des personnes âgées isolées, et de leur proposer de participer à des activités intérieures (lectures, discussions, jeux de société...) ou extérieures (promenades...).

Un grand bravo pour cette action citoyenne !

Vous avez du temps ? Vous souhaitez vous aussi participer ?

Contactez le CCAS au 04 34 39 50 00 ou par mail : [ccas@milhaud.fr](mailto:ccas@milhaud.fr)

# Éducation

## Cross des écoles



## Conseil Municipal des Jeunes

### Des projets plein la tête

Le 4 mars dernier, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni à la mairie pour une séance riche en projets et en idées.



Au menu des délibérations :

- 3 repas à thème : américain, italien et espagnol. Ces repas festifs seront l'occasion de découvrir différentes cultures à travers la gastronomie et les animations. Au programme : du baseball, des quizz, de la danse et un tournoi de foot pour des moments de convivialité et de partage entre les jeunes.
- Financement du trajet aller du bus pour le voyage de l'ALSH de juillet. Un coup de pouce solidaire et bienvenu pour permettre à tous les enfants de profiter d'une sortie très attendue et inoubliable, sans souci du coût du transport.
- Programmation d'un atelier cuisine pour toutes les classes de l'école élémentaire : une initiative gourmande. Une occasion ludique et pédagogique pour les enfants de s'initier aux plaisirs de la cuisine et de découvrir de nouvelles saveurs.

- Don à une association pour la cause animale « les tabbies de Marie ». Un geste de solidarité envers les animaux en détresse.
- Don à une association « CoGard » nichoirs et abris à insectes. Une action concrète pour la protection de la biodiversité.
- Achat de jeux de société pour le temps méridien des deux écoles. De quoi s'amuser et se détendre pendant la pause déjeuner.
- Renouvellement de la malette d'animation avec de nouveaux jeux. Pour des moments de jeux toujours plus ludiques et divertissants à l'école.

Tous ces projets, menés avec dynamisme et engagement par les jeunes élus du CMJ, se concrétiseront mois par mois jusqu'aux vacances d'été. Une belle initiative qui prouve que la jeunesse milhautoise est pleine d'idées et d'envie pour s'investir pour sa ville !



## Portes ouvertes à l'école Saint Exupéry

### Une étape cruciale pour une rentrée sereine

Le 16 mars, l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry a ouvert ses portes aux futurs élèves et à leurs parents pour une matinée de découverte et d'échanges. Etape capitale dans la scolarisation des tout-petits, permettant de se familiariser avec l'environnement scolaire et de dissiper les éventuelles inquiétudes des parents.

Pour les enfants, c'est l'occasion de découvrir un univers nouveau et stimulant, de s'approprier les lieux qui leur paraissent encore immenses et de rencontrer les personnes qui les accompagneront tout au long de l'année : le directeur, les enseignants, mais aussi les élues municipales en charge des affaires scolaires, la responsable du service et les ATSEM. Les petits bouts ont pu explorer les différentes salles de classe, les couloirs décorés, la cour de récréation, la cantine....



Du côté des parents, cette visite est l'occasion de poser des questions, de s'informer sur le projet pédagogique de l'école, le fonctionnement de l'établissement et des services municipaux associés (cantines, garderie...), les activités proposées et les modalités d'accompagnement des enfants. Ils pourront ainsi aborder la rentrée avec plus de sérénité, en sachant que leur enfant sera bien accueilli et encadré dans un environnement bienveillant.

Cette matinée a toujours un grand succès car c'est un moment privilégié pour les familles de rencontrer l'équipe pédagogique, les élus et les agents, comme les autres parents d'élèves. C'est l'occasion de créer du lien et de tisser un réseau de collaboration autour de l'école pour la réussite scolaire de nos enfants ! Ensemble, préparons une rentrée sereine et joyeuse !

## Cross des écoles Jean de la Fontaine

### 8<sup>e</sup> édition du cross « Christophe Jalaguier »

Les enfants de l'école élémentaire Jean de la Fontaine se sont retrouvés pour participer au 8<sup>e</sup> Cross « Christophe Jalaguier » organisé par la municipalité, le 30 juin, sous un beau soleil printanier et surtout sans la pluie qui nous avait contraint de le reporter. Les parents sont venus pour aider et encourager ces jeunes sportifs et chacun a pu venir à bout des épreuves sans dommage. La plus belle des récompenses étant de franchir la ligne d'arrivée.

Les 600 m de course pour les CP jusqu'à 1 400 m pour les CM2 ont déclenché des arrivées parfois au sprint ! Chaque enfant a pu recevoir une médaille bien méritée. Le bonheur affiché de tous ces enfants, partageant ensemble après l'effort la petite collation et les rafraîchissements mis à leur disposition, est la récompense pour tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette belle matinée.

La remise des coupes pour les 3 premier(ère)s de chaque catégorie a pu avoir lieu l'après-midi même à

l'école. À nouveau un grand merci aux enseignantes et enseignants pour la préparation sportive pendant le temps scolaire, ainsi qu'aux services des sports, techniques, administratifs et de la Police Municipale, sans oublier les lycéens de la commune, pour leur investissement sans qui rien n'aurait été possible. Félicitations à toutes et à tous ! Rendez vous l'année prochaine.



# Cadre de vie



## Fleurissement et entretien de nos espaces

Le fleurissement du village suit son cours. Avec cette saison qui a alterné chaleur et pluie, il aura fallu beaucoup désherber pour pouvoir obtenir de belles plantations de nos bacs et massifs floraux. C'est un domaine où le savoir faire des agents est déterminant, et en la matière l'équipe, renforcée dès le 1<sup>er</sup> juin par un nouvel agent, s'en acquitte fort bien.

Les espaces déjà embellis sont maintenus et se renouvellent souvent sans autres plantations ou alors accueillent de nouvelles fleurs et plantes. Le fleurissement de nouveaux espaces est programmé pour des massifs laissés en « friche ». Des pots viendront agrémenter certains sites et les murs du cimetière repeints sont décorés avec des demi-pots scellés aux murs pour un des plus bel effet !

Avec les pluies récentes et les températures douces, l'herbe n'a cessé de pousser très vite, bien plus vite que les années précédentes, mais il faut savoir, et nous le redisons sans cesse qu'en abandonnant les produits désherbants nocifs pour la santé de chacun, il devient difficile de tenir le rythme.



Nos agents ne pouvant assurer cette tâche qui est devenue régulière, nous devons faire appel à des prestataires.

L'entreprise chargée des travaux de désherbage est maintenant sur la commune. Le travail est organisé par quartiers et avance.

Nous sommes conscients que cela prend du temps, mais un peu de patience tout le village sera fait.



## Centre ornithologique du Gard

### Notre collaboration se poursuit

Commencée en 2022 avec des actions fortes à destination des jeunes, des écoles et des familles afin de sensibiliser sur l'observation ornithologique, notre collaboration avec le centre ornithologique du Gard se poursuit.

En 2023, quatre actions ont été menées avec le CoGard :

- observation autour du vistre organisé par Nîmes Métropole,
- sensibilisation au centre de loisirs à l'école élémentaire,
- pose de 4 nichoirs construits par les Milhaudois lors d'un atelier,
- nettoyage des nichoirs au mois d'octobre.

Plus de 120 personnes ont participé à au moins une de ces actions.

25 nichoirs ont été installés sur la commune permettant d'aider l'avifaune à nicher dans le centre urbain de Milhaud ; et cela fonctionne très bien puisque 62,80 % des nichoirs ont été occupés et si l'on compte les visites, c'est 82 %.

Un nichoir occupé est un nichoir pour lequel il y a eu construction d'un nid. Un nichoir avec des traces de passage (fientes, quelques brindilles, etc.) veut dire que le nichoir a été à minima visité et aurait pu servir de dortoir. Cela est encourageant et la bonne occupation des nichoirs est certainement due à une bonne disponibilité en matières premières (mousses, herbes, fleurs...).

L'impact sur la ressource alimentaire est positif pour les oiseaux (graines et insectes). Une règle d'or : ne jamais ouvrir les nichoirs en période de reproduction et effectuer l'entretien des nichoirs à l'automne en enlevant tous les matériaux accumulés par les oiseaux.

En 2024 le parc des nichoirs étant pourvu, nous nous tournerons vers un atelier de construction d'un abri à chauve-souris et/ou l'implantation d'un hôtel à insectes. Nous continuerons à sensibiliser les jeunes, les familles et l'ensemble de la population qui veut s'y inscrire.



## Le Vistre

### Un cours d'eau à découvrir et à préserver

Grâce aux pluies du mois de mars, le Vistre a retrouvé fière allure et porte bien son nom de rivière. Souvent réduit à un mince filet d'eau, auquel on l'associe souvent, le printemps nous offre de magnifiques tableaux de ce cours d'eau revitalisé.

Les travaux d'aménagement des berges et de doublement du chenal d'origine, menés par l'EPTB, ont aussi permis de créer des sentiers de promenade accessibles à tous. Désormais, les rives du Vistre invitent à la promenade et à la contemplation de la faune et de la flore riches de notre territoire.

Espérons que ces pluies auront également permis de recharger un peu la nappe phréatique de la Vistrenque pour éviter, peut-être, les restrictions de consommation d'eau, malheureusement habituelles en été.

Profitons de ces paysages revitalisés et de ce

renouveau printanier pour nous reconnecter à la nature et apprécier la beauté fragile de notre environnement.



# Urbanisme

## Route de Nîmes

### Requalification vers une entrée de ville plus durable

Le projet de requalification de la route de Nîmes, du rond-point du vétérinaire à la rue Bigot, a été présenté le 25 avril lors d'une réunion publique au centre socioculturel.

Le maire, accompagné de plusieurs membres du conseil municipal, a détaillé les travaux et insisté sur le fait que l'aménagement de nos rues publiques doit aujourd'hui intégrer la transition écologique, renforcer la sécurité et la fluidité du trafic, faire une place plus importante aux déplacements doux.

Porté par la mairie et mené par le cabinet CapIngé, ce projet vise donc à transformer l'entrée de ville en un espace plus accueillant, plus sûr et plus respectueux de l'environnement.

Trois objectifs principaux guident sa conception :

- mettre en valeur l'entrée de ville : en créant un environnement plus esthétique et plus agréable

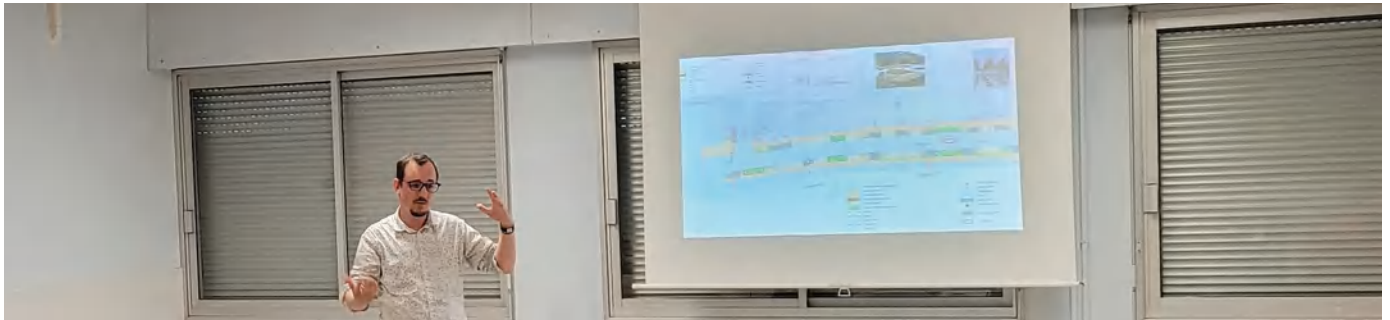
à vivre ; le projet contribuera à renforcer l'identité de la commune.

- Favoriser les mobilités douces et sécurisées : des pistes cyclables et des trottoirs seront aménagés pour permettre aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité.
- Désimperméabiliser les sols : pour réduire l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Cela permettra de lutter contre les inondations et de préserver la biodiversité.

### Un aménagement innovant : la Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)

Le projet prévoit la création d'une « Chaussée à Voie Centrale Banalisée », communément appelée « Chaucidou ». Ce type d'aménagement est une chaussée étroite sans marquage axial où





les véhicules circuleront à 30 km/h maximum. Déjà présente dans d'autres villes françaises et européennes, elle permet de réduire la vitesse des véhicules motorisés tout en favorisant la circulation des cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement.

### Un projet attendu par les riverains

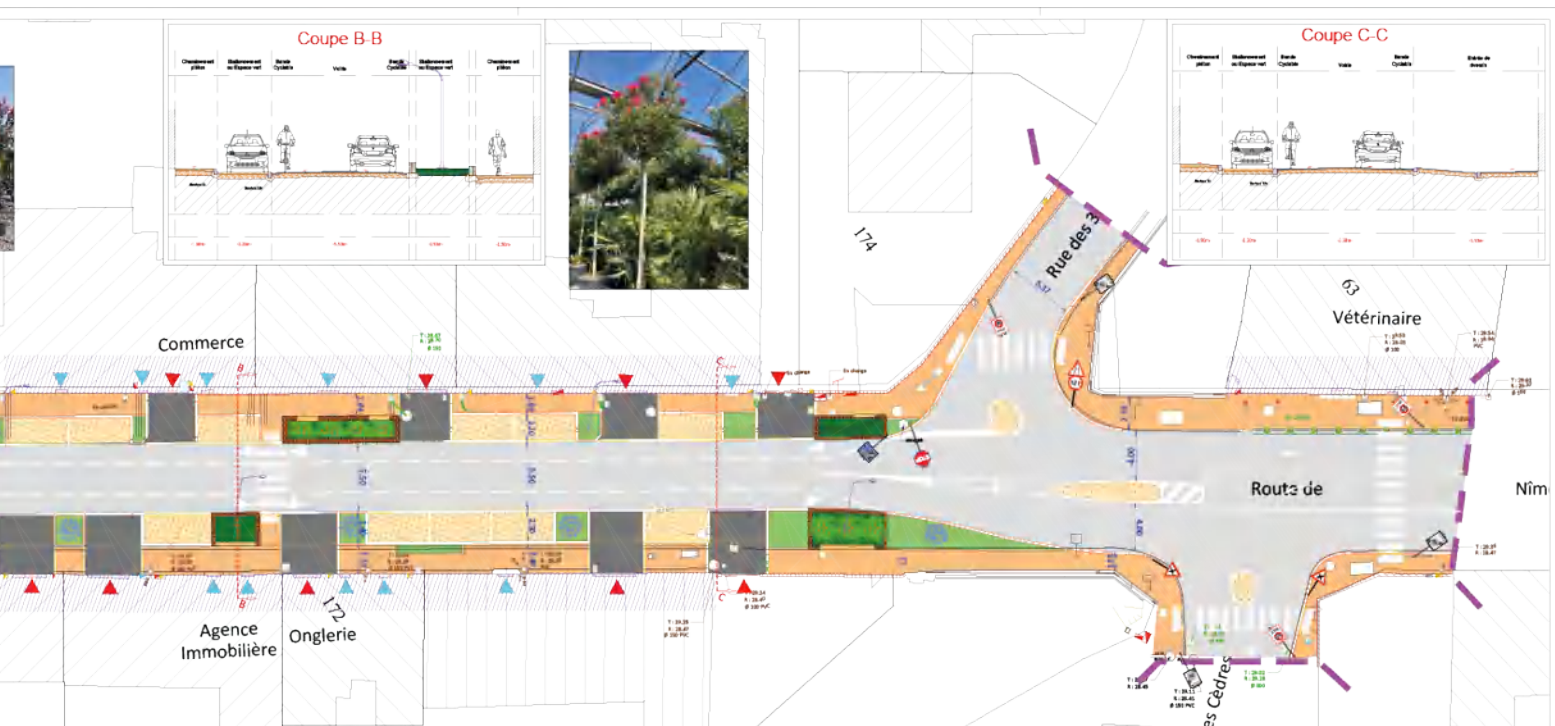
Ce projet de requalification est très attendu par les riverains et s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'atteindre les objectifs suivants :

- Sécuriser les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite et de nos enfants se rendant à l'école ou aux arrêts de bus.
- Fluidifier la circulation motorisée et garantir sa cohabitation avec les autres types de déplacement comme le ramassage scolaire, par exemple.

- Augmenter la perméabilité des zones pour permettre une meilleure gestion de l'eau.
- Végétaliser les espaces pour lutter contre la pollution atmosphérique et les îlots de chaleur.
- Intégrer des voies vertes permettant d'utiliser les modes de déplacements doux.
- Optimiser et organiser le stationnement.

Le calendrier prévisionnel est le suivant : lancement du marché en mai-juin, installation du chantier et démarrage des travaux à la rentrée de septembre pour une durée approximative de 5 mois.

La ville s'engage à tout mettre en œuvre pour que les travaux se déroulent dans les meilleurs délais et avec le moins de gêne possible pour les habitants.



# ZAC Aubépin

## Concession d'aménagement pour sa réalisation

Signature du contrat le 6 mai 2024 entre Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, et Gilles PASCAL, Directeur associé de la société GGL Groupe.

### Rappel historique sur le site et la conception du projet

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 avril 2017, la municipalité a fait le choix d'orienter la majeure partie de son développement sur un secteur du territoire communal dénommé « Aubépin » desservi par la route de Montpellier et la rue de l'Aubépin, qui constitue l'une des dernières opportunités d'extension urbaine sur l'agglomération Milhautoise.

Ainsi, par délibération en date du 14 février 2019, le conseil municipal a approuvé le lancement des études préalables à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). La conduite de ces études a été confiée à la SPL Agate dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui a conclu à la faisabilité de cette opération et au lancement de la procédure de création de ZAC qui devrait constituer un trait d'union entre le centre ancien, les arènes, le lycée et la zone d'activité économique située à l'ouest de la commune.

Le Conseil Municipal du 28 juin 2023 a approuvé les objectifs de cette future ZAC et a désigné, dans un souci de parfaite transparence, les membres de la commission « ad hoc » réunissant des élus de notre majorité et des élus d'opposition habilités à choisir l'aménageur concessionnaire. À la suite de l'analyse des offres effectuées par sept sociétés ayant

soumissionné, l'offre du groupement composé des sociétés GGL Aménagement et GGL Groupe a été jugée plus conforme aux attentes que nous avons exprimées par le règlement de la consultation.

Une sélection qui a été entérinée par le conseil municipal qui, dans sa séance du 3 avril 2024, a approuvé le contrat de concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC Aubépin et son attribution aux sociétés GGL Aménagement et GGL Groupe.



### Présentation du projet

La réalisation de cette opération d'aménagement est effectuée pour partie dans un esprit d'écoquartier. L'arbre sera le lien identitaire du projet Aubépin, avec un objectif qui consistera pour l'aménageur à créer, grâce à une forte végétalisation, un parc habité.

Depuis 2010,  
votre expert  
**EAU AIR SOL**  
vous  
accompagne  
dans les énergies  
renouvelables

plus que PRO ★ 9.5 (pro (2024 avis))

UNE ENTREPRISE  
DE CONFIANCE  
POUR UN TRAVAIL  
DE QUALITÉ, À  
VOTRE SERVICE  
ET SANS  
SOUS-TRAITANCE

Facebook & LinkedIn  
EAU AIR SOL

- POMPE À CHALEUR  
AIR/EAU
- PHOTOVOLTAÏQUE
- CLIMATISATION

Le programme prévu dans l'offre GGL s'étend sur une superficie d'environ 10 hectares. Il comprend l'aménagement d'espaces publics dont un parc urbain pour une surface estimée de 3,5 ha et porte sur la création de 300 logements dont 90 logements en locatif social répartis en petits collectifs, maisons de ville et villas en cohérence avec le label Écoquartier obtenu par le concessionnaire membre du collectif des démarches Quartiers Durables Occitanie.

# Dans la commune

## Nouvelle numérotation des adresses et dénomination des rues

### La réforme s'applique... On vous explique !

#### Pourquoi ces changements ?

À compter de 2024, la loi « 3DS » et la loi pour une République numérique imposent aux communes de créer une Base d'Adresse Locale (BAL). La BAL est donc un fichier communal regroupant le nom de toutes les voies et leur numérotation métrique ; L'objectif pour l'État : compiler tous les fichiers communaux (financés par les collectivités elles-mêmes ! ) en une seule base de données nationale pour géolocaliser toutes les adresses.

Cela permettra de :

- faciliter le déploiement de la fibre optique,
- améliorer le travail des opérateurs de téléphonie, des postiers et des livreurs,
- mieux identifier les adresses pour les services d'urgence et d'aide à la personne,
- contribuer au dynamisme des entreprises et des services,
- augmenter la précision des GPS.

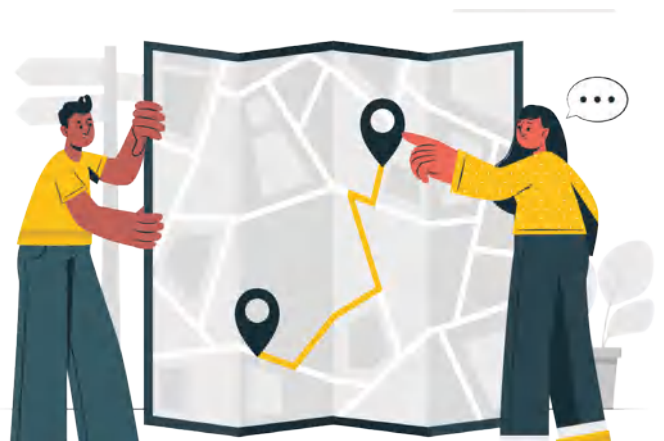
#### À Milhaud, on doit passer au système métrique

Jusqu'à présent, la numérotation de Milhaud était continue ; au fil des années et des constructions successives des Bis et Ter ont dû être insérés. Or, la numérotation continue est absolument incompatible avec la géolocalisation.

C'est pourquoi Milhaud doit passer au système métrique : les numéros de rue correspondront à la distance entre l'habitation et un point zéro (généralement en début de rue). Par exemple, le n°5 est à 5 m du point zéro et le n°50 à 50 m. C'est plus simple et forcément plus précis pour la géolocalisation.

#### Des noms de rue plus clairs

Certaines voies, plusieurs lieux-dits et voies privées ouvertes à la circulation publique ne sont pas encore nommés ou portent le même nom (ex : impasse des Aigrettes et rue des Aigrettes...). La ville va donc, au cas par cas, renommer ces rues pour faciliter l'identification des habitations, éviter les doublons... Les nouveaux noms seront approuvés par le conseil municipal, avant d'être portés à la connaissance des administrés.



#### La Poste accompagne la ville

C'est le Groupe La Poste qui a été choisi pour accompagner la ville et réaliser les travaux qui requièrent de la compétence, une technologie spécifique et des habilitations.

#### Quand ?

La mission a commencé début 2024 et devrait s'achever courant du second semestre 2024.

#### Pour en savoir plus

Une réunion publique sera organisée pour informer la population sur l'avancement des opérations, de la date d'attribution des nouveaux numéros et pour certains de la nouvelle dénomination de leur adresse. La date sera communiquée sur le site internet de la mairie, par voie d'affichage officiel et les autres moyens de communication habituels.


bskimmobilier

Une histoire à créer

Ophélie FLECK

07 82 53 85 56

Fabrice SAVINEAU

06 21 00 31 31



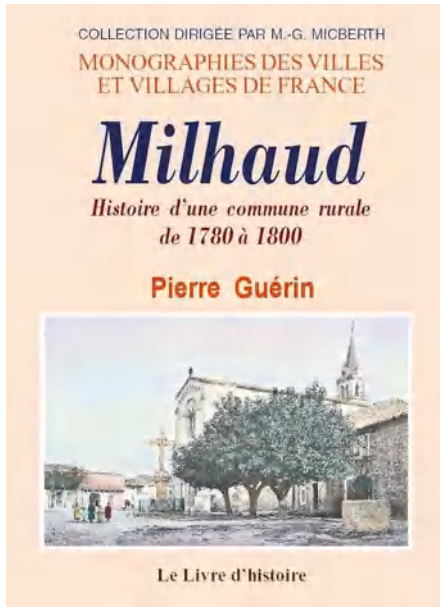


Avis de valeur OFFERT

Et Fleck Ophélie, Et Fabrice Savineau agents commerciaux immatriculés au RSCAC de Nîmes sous le numéro 910231927 et 910 233 202 (sans détachement de fonds) agréés par Agnès. Mandataire de la société BSK Immobilier 109 rue Jean Bais 31074 Languedoc. Carte professionnelle 3101 2018 000130 869 délivré par la CC de Toulouse RCS 521 907418.

## Histoire locale

### Pierre Guérin : hommage à cet érudit local qui a marqué Milhaud



La rue de la mairie à Milhaud porte le nom de Pierre Guérin, un personnage important de l'histoire locale qui a marqué la ville au 19<sup>e</sup> siècle par son implication et ses recherches approfondies. Mais qui était-il exactement ?

Pierre Guérin était à la fois viticulteur à Milhaud et professeur agrégé de lettres au lycée de Nîmes. Passionné d'histoire, il a consacré une grande partie de son temps à étudier le passé de sa commune, Milhaud, en se basant sur les archives municipales.

Son œuvre majeure, intitulée « Milhaud de 1780 à 1800 », retrace une période courte de 20 ans, mais au combien charnière de l'histoire française, marquée par de profonds bouleversements : la chute de l'Ancien Régime, la Révolution française et l'émergence d'une nouvelle société.

#### Une plongée dans l'histoire de Milhaud

L'ouvrage offre une analyse détaillée de la vie et du contexte « socio-économique », comme on le dirait aujourd'hui à Milhaud,

durant ces deux décennies. Il évoque et décrit la province du Languedoc, son organisation politique et la place importante qu'occupait Milhaud au sein du diocèse de Nîmes. Il détaille aussi le fonctionnement des États provinciaux et des commissaires du Roi.

Il s'intéresse ensuite à la vie dans la commune avant la Révolution. Il explique le système fiscal (impôts royaux, taille...), l'économie locale (le four banal, la boucherie, le voiturage), et les aspects sociaux de la vie quotidienne (l'appropriation des terres, les empiètements et la maraude, la présence des protestants et l'ingérence cléricale, la location des places à l'église...).

La deuxième partie du livre se concentre sur la période révolutionnaire, jusqu'à la fin de la Convention. Pierre Guérin décrit la mise en place de la nouvelle administration municipale (le Conseil provisoire) et ses finances (le don patriotique, les biens nationaux, les suppléments d'impôts...), la création de la milice nationale, la gestion du clergé et du culte (prestation de serment, réglementation, suppression et restauration du culte..) et des difficultés économiques liées à la guerre (réquisitions, travail, culture et productions), enfin des assignats et de la loi du maximum. Et pour conclure, nous régale de quelques « traits anecdotiques ».

La dernière partie explore la période du Directoire (1795-1799), le régime qui a succédé à la Convention nationale, avec une analyse des attributions : administration municipale, conseil provisoire et nouvelle municipalité et la liquidation du régime révolutionnaire. Le livre s'achève par une étude démographique de la commune.

#### Un regard éclairant sur la vie à Milhaud à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage est une source d'informations précieuses pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Milhaud et de la France pendant la Révolution. Son travail minutieux et sa passion pour le sujet font de son livre un véritable trésor pour la commune.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de Milhaud à cette époque, nous vous encourageons à vous procurer l'ouvrage de Pierre Guérin, disponible sur quelques plateformes de vente en ligne et bien sûr à la bibliothèque municipale de Milhaud.

## Passeport été Pour les 13/18 ans

**Le passeport été s'inscrit dans la politique d'animation destinée aux jeunes de 13 à 18 ans durant les vacances d'été. Au prix de 27 €, il permet de profiter des activités sportives, culturelles et de loisirs, mais également de découvrir des sites naturels et historiques.**

**Pour tous renseignements :  
04 34 39 50 12.  
Quantités limitées !**



## Nettoyage citoyen de la garrigue

### Engagement pour la préservation de notre environnement

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un grand nettoyage de la garrigue, mobilisant petits et grands autour de la lutte contre la pollution environnementale.

Dès 9h du matin, devant le cimetière, se sont joints à eux les associations locales (« Garrigue Font des Chiens », « le Bonheur est dans la Garrigue », « les Jardins du Tistolet»), les chasseurs (« la Diane Milhaudoise »), plusieurs agents municipaux et des citoyens engagés, tous unis par la volonté de rendre leur territoire plus propre et plus sain.



Munis de sacs et de gants fournis par les organisateurs, les participants se sont déployés sur les secteurs ciblés et cartographiés par Hector, Président de l'association « le Bonheur est dans la Garrigue ». Guidés par sa connaissance précise du terrain, ils ont patiemment collecté des déchets en tous genres.

Au-delà de l'action concrète de nettoyage, cette journée a symbolisé l'importance de la mobilisation collective face aux enjeux environnementaux. Chaque geste compte dans la lutte contre la pollution et chacun peut apporter sa contribution en participant à de telles initiatives.

Le succès de cette journée a également mis en lumière l'incivilité de certains individus qui n'hésitent pas à abandonner leurs déchets dans la nature. Un message fort aux pollueurs est adressé :

**« Il est temps de changer de comportement et de respecter l'environnement qui nous entoure. »**

Le Conseil Municipal des Jeunes remercie chaleureusement tous les participants à cette journée citoyenne, ainsi que les associations, les chasseurs et les agents municipaux pour leur implication précieuse. Ensemble, nous avons fait un pas important vers un environnement plus propre et plus sain

Forts du succès de cette nouvelle édition, les jeunes du CMJ donnent rendez-vous à tous les amoureux de la nature pour un second nettoyage à l'automne. Un bel élan de solidarité et de civisme qui donne l'espoir d'un avenir plus respectueux de notre planète.

Un rendez-vous automnal à ne pas manquer !

## Anniversaire de notre centenaire

### 101 ans et toujours en forme

Le 18 mars, Monsieur le Maire, accompagné de Jean-Luc François, Adjoint aux associations, aux commerces et à l'artisanat, est venu féliciter et présenter ses vœux de santé et de bonheur à Mme Suzette Savoie, qui vient de fêter ses 101 ans !

Née le 17 mars 1923, Suzette est une véritable force de la nature avec, comme souvent, une vie ponctuée de joies et de drames. C'est accompagnée de ses deux fils, Daniel et Guy, qu'elle nous a reçus ! Elle coule toujours des jours paisibles à son domicile, mais ne reste pas inactive, participant allègrement aux tâches du quotidien.

Joyeux anniversaire Suzette et à l'an prochain pour un nouveau bouquet de fleurs !



# Libre expression

## **GROUPE MAJORITAIRE**

Depuis plusieurs mois déjà, nous travaillons à l'amélioration de l'offre médicale sur notre territoire. Si la santé n'est pas une compétence municipale, elle représente néanmoins un enjeu primordial pour les habitants et le développement futur de notre cité. Ainsi notre action s'est articulée sur deux axes majeurs, pallier les départs à la retraite et assurer aux Milhaudoises et aux Milhaudois un parcours et des possibilités de soins optimales pour les années à venir. Nous avons dans ce contexte confié la conception et la réalisation de notre projet de construire un centre médical pluridisciplinaire devant être situé route de Montpellier, au Groupe Pesenti, promoteur immobilier, professionnel de l'édification de ces « pôles ». Ce projet que la majorité municipale soutient activement doit, en raison des praticiens qu'il nous permet d'attirer, garantir une amélioration significative de l'offre de soin pour tous. C'est un défi que nous souhaitons relever et qui répond aux besoins immédiats de nos concitoyens, mais aussi une promesse trop longtemps faite que nous nous sommes attachés à concrétiser, la demande de permis de construire de cette maison médicale étant actuellement à l'étude.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES**

L'été arrive en espérant qu'il ne soit pas caniculaire, force est de constater que le réchauffement climatique évolue plus vite que l'amélioration de notre commune. Les voiries, la majorité nous répond que les réfections avancent et que nous devons être patient mais qu'il y a une usure prématurée du fait de l'intense trafic et en particulier des plus des 3,5 tonnes. Sauf erreur il n'y a pas que les axes principaux où la chaussée est dégradée ! Et quand bien même, si là est le vrai problème, alors à quand une politique forte et dissuasive afin que nos réfections de voiries ne soient plus de l'argent gaspillé. Intense trafic ..ce n'est que le début ! la Zac Aubépin futur Eco quartier, beau projet, belle vitrine pour notre village mais où sont les projets d'infrastructures qui l'accompagnent ? Comme les écoles par exemple ! Leurs accès déjà très compliqués seront à l'issue un parcours du combattant pour les parents d'élèves. L'augmentation des places de parking en périphérie du centre pourquoi pas ? Mais à quand une vraie révolution de notre plan de circulation, la modification de l'arameon ne fait pas tout ! Nous terminerons par le parc Van Gogh chantier de 373494,66€ démarré en Mars 2023 et inauguré en Septembre de la même année a toujours ce goût d'inachevé malheureusement. En 8 mois , une stèle de posé et quatre jasmins de plantés... Conclusion pour cet été, prévoyez vos ombrelles car notre îlot de détente et de fraîcheur promis ne sera pas encore pour cette année.

---

## **MILHAUD VOUS APPARTIENT**

Nous venons de vivre des conseils municipaux importants, engageant l'avenir du village pour les prochaines années. Le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté par le Maire doit servir à cette vision prospective. Malheureusement, pas de débat, une évocation de faits ! Désolant. Des prévisions d'économies : sur quelles pistes de réflexion ? À notre question, il répond : nous y réfléchissons ! Les charges de personnel explosent et doivent être contenues, toutefois une embauche pour fleurir le village a été réalisée : est-ce vraiment une priorité ? Surtout quand nous voyons les économies réalisées sur l'entretien des routes. Elles expliquent certainement la mauvaise qualité de notre chaussée. Les fleurs seraient elles plus importantes que la sécurité des Milhaudois ? De l'insécurité dans certains quartiers et des caméras promises, notamment dans la rue du Moulin, toujours pas installées. Cela devrait voir le jour d'ici à 2025 ! Cette lenteur est-elle liée aux choix non prioritaires de l'équipe municipale majoritaire ? L'avenir du village est entre vos mains, nous restons à votre écoute pour porter vos besoins, vos revendications auprès du Maire.

MVA E.PELLERIN P.SERAPHIMIDES





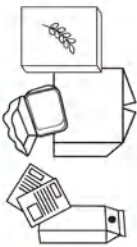
# LE TRI DE VOS DÉCHETS

C'EST FACILE !



## DANS LE BAC/SAC JAUNE (OU BLEU)

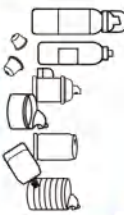
### TOUS LES EMBALLAGES



PAPIERS, CARTONS ET  
BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES, FLACONS,  
FILMS ET BARQUETTES  
EN PLASTIQUE



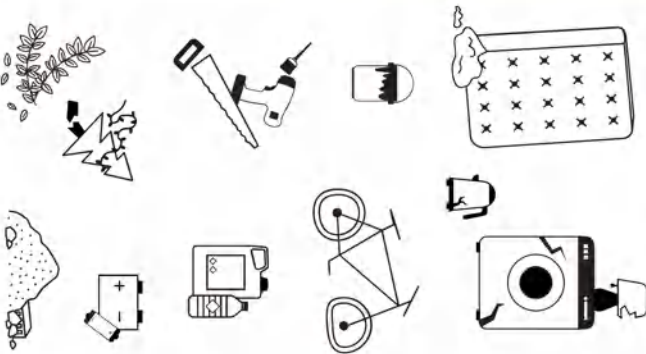
CANETTES, AÉROSOLS,  
CONSERVES, CAPSULES  
EN MÉTAL



BIEN VIDÉS  
EN VRAC  
MEME LES PETITS

PAS DE SAC NOIR, DE FLACON  
OU EMBALLAGE EN VERRE  
NE PAS IMBRIQUER

## POUR LA DÉCHÈTERIE



ENCOMBRANTS, DÉCHETS VERTS,  
ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES  
ET ÉLECTRONIQUES, POLLUANTS,  
GRAVATS, CARTONS BRUNS...

## DANS LES COLONNES À VERRE



BIEN VIDÉS

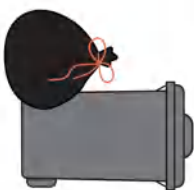
BOUTEILLES, BOCAUX,  
POTS EN VERRE  
PAS DE VAISSELLE

## DANS VOTRE (LOMBRI) COMPOSTEUR (OU LE COMPOSTEUR COLLECTIF)



DÉCHETS ALIMENTAIRES  
PAS DE VIANDE, DE POISSON, DE COQUILLAGE

## DANS LE BAC/SAC GRIS (OU VERT)



DÉCHETS RÉSIDUELS :  
CE QUI RESTE APRÈS LE TRI

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

+ DE TRI DE DÉCHETS

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

CONSULTEZ LE GUIDE  
DE TRI DÉTAILLÉ SUR  
MONSERVICEDECHETS



SCANNEZ-MOI

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



# Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

## Exposition de peintures, sculptures et photos

Le centre socioculturel a accueilli les 16 et 17 février derniers la 33<sup>e</sup> édition de l'exposition annuelle de peintures, sculptures et photos. Cette manifestation, organisée par la commune, et devenue au fil du temps un rendez-vous incontournable de la vie culturelle locale, a une fois de plus rencontré un joli succès auprès du public.

L'exposition a permis de découvrir les œuvres de plusieurs artistes amateurs, confirmés ou débutants, issus de la commune et des environs. Les visiteurs ont pu admirer la variété des techniques, des styles et des thèmes, allant du paysage réaliste à l'abstrait, en passant par le portrait et la nature morte, mais aussi partager leurs impressions et leurs coups de cœur avec les créateurs et s'informer sur leur démarche artistique.

Au-delà de mettre en lumière le talent des peintres amateurs locaux, ce rendez-vous rappelle l'importance de soutenir la création artistique et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Le vernissage a été, comme de tradition, un moment convivial et bon enfant, autour du verre de l'amitié. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



## Repas des présidents d'association

La municipalité a organisé comme chaque année, le 16 mars 2024 à la salle des Fêtes, le traditionnel repas dit « le repas des présidents ». Les présidents, venus seuls ou accompagnés de quelques membres ont bien répondu à cette invitation puisqu'un peu plus de 170 personnes étaient présentes.

Préparé et servi par le traiteur « Le pêché Mignon », le repas a été ponctué par les interventions musicales de l'orchestre « Sirius 80 » en très grande forme, permettant à chacun de se dégourdir les jambes et de digérer entre les plats.

La qualité du repas a été unanimement saluée et la salle parfaitement préparée par les services qui ont su dégager un espace dancing.

Quelques élus(es) se sont transformés pour l'occasion en serveurs pour participer au service de l'apéritif, toujours un grand moment de convivialité !



Cette soirée donne à chacun l'opportunité de « papoter », voire de faire connaissance avec d'autres membres d'autres associations. Un grand merci pour toutes ces personnes qui œuvrent, parfois dans l'ombre, au bon fonctionnement de leur association.

## Succès du 1<sup>er</sup> Festival de Théâtre Amateur

Le tout premier Festival de Théâtre Amateur de Milhaud s'est achevé le 9 mars dernier, après deux soirées pleines d'humour et de rebondissements. Organisé par la mairie en partenariat avec la Fédération Départementale des Compagnies de Théâtre Amateur de Nîmes, l'événement a rencontré un franc succès auprès du public, puisqu'il a réuni à la salle des Fêtes, plus de 300 spectateurs.

Le festival a débuté le 8 mars avec la pièce « Les Belles-sœurs » de la compagnie « Les électrons libres ». Cette comédie en huis clos familial a déchaîné les rires du public avec ses personnages hauts en couleur et ses situations cocasses. L'histoire met en scène trois frères qui invitent à dîner une ravissante créature, provoquant panique et suspicion chez leur épouse. Tourbillon de mensonges, rivalités et adultères rythment cette pièce hilarante qui explore les relations familiales où les hommes se révèlent lâches et les femmes impitoyables.

Le lendemain, c'était au tour de la pièce « Un air de famille » d'Agnès

Jaoui et Jean-Pierre Bacri, interprétée par la compagnie « Le Théâtre du Triangle ». Cette pièce culte, toujours aussi drôle et incisive, a permis aux spectateurs de retrouver la famille Ménard pour une soirée de règlements de compte et d'apéro à volonté. Les tensions, difficultés et rancunes familiales éclatent au grand jour lors d'un repas d'anniversaire dans un cocktail savoureux de dialogues percutants et de situations cocasses.

Deux pièces, deux univers, mais un même succès ! Deux miroirs grossissants des relations humaines, servis par des acteurs talentueux et des mises en scène dynamiques.

Les deux soirées ont été saluées par un public enthousiaste qui a apprécié le choix de la programmation et la performance des acteurs. Ce succès prometteur montre que le théâtre amateur a toute sa place dans la vie culturelle de Milhaud et augure d'une belle continuité pour le festival dans les années à venir.

Rendez-vous l'année prochaine !



## Pâques aux arènes

De nombreux petits Milhadois ont participé à la chasse aux œufs ce lundi de Pâques aux arènes de Milhaud. Après une période de fortes pluies, la piste des arènes était inondée ; puis le soleil s'est enfin invité et nous avons pu trouver un joli petit coin avec beaucoup de paille pour cacher les œufs.

Dès le matin, Eva et Malika du centre socioculturel et quelques élus ont tout préparé pour accueillir les enfants accompagnés de leurs parents et leur servir le petit déjeuner.

Les enfants s'en sont donné à cœur joie grâce aux nombreuses activités qui leur étaient proposées : les jeux en bois, les structures gonflables, la pêche aux canards et la balade à poneys.

À l'heure de la chasse aux œufs, il a été très difficile de discipliner les enfants en positionnant les plus petits devant. Quand le top départ a été donné, comme d'habitude, ce fut la ruée, mais chacun a fait une bonne cueillette et a pu venir récupérer son lapin en chocolat et un petit sachet de friandises.



## Dictée municipale

Le 24 avril 2024 et pour la 3<sup>e</sup> édition, la dictée de Milhaud est presque devenue un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la langue française et les nostalgiques de la dictée. 50 participants sont venus défier les textes mémorables de Victor Hugo. 3 niveaux, 3 extraits, 3 gagnants, avec une nouveauté cette année, le Quizz composé de 10 questions sur la vie de Victor Hugo

Bravo à tous, notamment aux jeunes courageux qui ont délaissé, pour quelques heures, leur téléphone portable pour se consacrer à cette dictée pour tous. Les gagnants, mais aussi les participants, se sont vu se remettre quelques cadeaux offerts par nos partenaires.

À vos agendas pour la 4<sup>e</sup> édition et le plaisir de se retrouver tous autour d'une belle œuvre d'un de nos plus grands écrivains français avec encore plus de nouvelles surprises.



## Cérémonies

Le 8 mai, date anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, une assistance nombreuse est venue rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette victoire historique sur l'Allemagne nazie. Souvenir, respect et devoir de mémoire ont été mis à l'honneur avec un moment d'émotion lors de la diffusion du chant « l’Affiche Rouge » en mémoire de Missak Manouchian, résistant arménien, qui fut fusillé au Mont Valérien en 1944 avec 22 de ses compagnons et dont l'entrée au Panthéon vient d'être célébrée.



Cette cérémonie traditionnelle de rendez-vous avec l'histoire a réuni les autorités civiles, militaires et religieuses, la jeunesse milhaudoise (collégiens, élèves de l'école élémentaire, les jeunes du CMJ) pour honorer ceux qui ont payé de leur vie notre liberté.

La prise d'armes assurée par la 1<sup>re</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> RMat a solennement témoigné notre reconnaissance à ces millions d'hommes et de femmes qui ont su s'unir pour rendre possible, après ce terrible conflit qui aura duré 5 ans, la Victoire.

Le 8 juin, en présence Laurent Burgoa, Sénateur, nous avons rendu hommage à tous ces soldats faits prisonniers dans d'horribles conditions ou morts pour la France en Indochine.

## Inter'emploi

La manifestation intercommunale Inter'emploi Bernis/Milhaud a eu lieu le 23 mai 2024 sur la commune de Bernis avec 13 entreprises présentes (Grande Distribution, aide à la personne, administration, transport etc.) et une structure d'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi. 228 entretiens de recrutement ont été réalisés. Les demandeurs d'emploi et les recruteurs ont été satisfaits de la qualité de l'accueil, de l'organisation et de la fréquentation.

Des éléments chiffrés de France Travail nous seront communiqués quant aux recrutements réalisés par les entreprises présentes.

## 4<sup>e</sup> Régiment du Matériel

Le 22 mai, en fin de matinée le site des arènes a connu une animation inhabituelle. La commune étant jumelée avec la 1<sup>re</sup> Compagnie de maintenance mobilité du 4<sup>e</sup> Régiment du Matériel a servi de cadre à la passation de commandement de cette unité entre le Capitaine Eddy Nirinaharisoa et le Capitaine Grégory Hubert.

La cérémonie qui avait été organisée par l'autorité militaire à l'intérieur des arènes était présidée par le Chef de Corps du 4<sup>e</sup> RMat, le Colonel Grégoire Chereau, en présence d'une délégation de la municipalité, du correspondant défense, de la Commandante de Gendarmerie, Léa Pernelle, de représentants de l'association des anciens combattants de Milhaud et des militaires domiciliés dans la commune, ainsi que de la jeune génération du village avec le CMJ et un groupe de l'ALSH.

La cérémonie commencée avec la revue des troupes effectuée par le Colonel Chereau et le Capitaine Nirinaharisoa s'est poursuivie avec la remise de médailles et les félicitations jusqu'à la lecture de l'ordre du jour et l'arrivée du Capitaine Hubert qui après avoir reçu le fanion de la 1<sup>re</sup> Compagnie a marqué la fin du commandement du Capitaine Eddy Nirinaharisoa.

Le défilé s'est ensuite mis en place avec à sa tête le nouveau Capitaine de la 1<sup>re</sup> Compagnie, sur l'axe qui avait été défini du rond-point du Lycée jusqu'à

la rue des Mûriers, que les militaires ont parcouru en chantant.

Ce cérémonial empreint de solennité et sa parfaite organisation s'est terminé sur le boulodrome des arènes avec les discours traditionnels des Capitaines Hubert et Nirinaharisoa, les mots de remerciements de Jean-Luc Descloux qui a remis la médaille de la ville de Milhaud au Capitaine Eddy qui va rejoindre, en qualité de formateur, l'école du Matériel de Bourges et préparer le concours de l'école de Guerre, et le discours du Colonel Chereau suivi du cocktail déjeunatoire en clôture de cette matinée.



## Tournoi de robotique

Organisée par la ville de Milhaud avec l'IUT de Nîmes, l'association TNR et le Fablab de Nîmes, le tournoi national de robotique 2024 est la 18<sup>e</sup> édition d'une compétition attendue par les amateurs de robotique de toute la France, tous les ans. Il leur faut plusieurs mois pour se préparer pour seulement deux jours de compétition. Malgré la concentration des participants autour de leur réalisation, l'ambiance était détendue comme à l'habitude.

Le samedi après-midi était réservé aux homologations des robots (dimensions, poids). Tous les robots présents ont tous pu se qualifier avec quelques bricolages de dernières minutes.

Les compétitions ont débuté le dimanche matin avec les qualifications des robots « Formule 1 » et les poules de classement de robots « mini sumos ». Les finales tant attendues ont eu lieu l'après-midi et ont permis de voir les meilleurs robots dans chaque catégorie. Les rencontres ont été très disputées. Même les spectateurs ont participé en encourageant les robots de leur équipe.

Entre les 2 compétitions phares que sont les « Formule 1 » et les « mini sumos », les spectateurs

présents ont pu assister à des démonstrations de robots capables de se déplacer dans un labyrinthe et de trouver la sortie en mémorisant tous les chemins possibles.

Découvrir les sciences et les nouvelles technologies tout en s'amusant est bien le but et les objectifs de ce tournoi qui invariablement donne le goût de la démarche scientifique.

Rendez-vous à l'année prochaine.



# La vie des associations



## Graine d'Explo

À PARTIR DE 7 ANS

L'école d'escalade de Milhaud offre un environnement sûr et encadré par des professionnels diplômés pour permettre aux enfants de 7 à 17 ans et aux adultes de découvrir et de progresser dans ce sport passionnant.

Les cours sont dispensés les mardi de 17h à 20 h et de 19h à 21h30 pour les adultes, par des instructeurs qualifiés qui veillent à la sécurité et au bien-être des adhérents tout en leur enseignant les techniques de l'escalade.

L'association Graine d'Explo est engagée à promouvoir les sports de plein air et à offrir des opportunités d'apprentissage et de développement aux jeunes.

Si vous cherchez une activité stimulante pour vos enfants ou pour vous, l'école d'escalade de Milhaud est l'endroit idéal pour qu'ils puissent apprendre, s'amuser et se dépenser physiquement.

Contact : Association Graine d'Explo  
CHEVALIER Arnaud : 06 45 45 33 32



## ASPTT Nîmes

MULTISPORTS



Votre club ASPTT organise des stages multisports (sports de raquettes, de ballons, de pleine nature...) pour les enfants de 6 à 14 ans, la semaine du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août (110 € la semaine + 23 € non adhérents) dans nos locaux à Saint Césaire.

En septembre, nous renouvelons nos créneaux baby et kidisport dans le dojo, le samedi matin de 9h15 à 11h pour les enfants de 1 à 6 ans.

Nous serons présents aux forums des associations de Milhaud et de la ville de Nîmes. N'hésitez pas à visiter notre site internet pour découvrir les activités que nous proposons : [nimes.asptt.com](http://nimes.asptt.com).

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06 51 50 64 42 ou par [nimes@asptt.com](mailto:nimes@asptt.com).

CHEVALIER Arnaud : 06 45 45 33 32

**SEMAINE KIDISPORT**  
110€  
+ 23€ licence (hors adhérents)  
DU 26 AU 30 AOUT 2024

✓ MULTISPORTS ✓ DE 6 À 14 ANS ✓ DE 9H À 17H

[nimes@asptt.com](mailto:nimes@asptt.com)  
1133 avenue du Dr Fleming,  
30900 Nîmes

06 51 50 64 42

**MULTISPORTS : TIR À L'ARC, PLOGGING, C.O ...**

**SEMAINE KIDISPORT**

**DU 8 AU 12 JUILLET 2024**

**POUR LES ENFANTS DE 6 À 14 ANS**

**110€**  
+ 23€ licence (hors adhérents)

INSCRIPTIONS :  
06 51 50 64 42  
[NIMES@ASPTT.COM](mailto:NIMES@ASPTT.COM)  
1133 AVENUE DU DR FLEMING, 30900 NIMES

# Avenir Cyclotouriste Milhadois

## LE CYCLOTOURISME COMME ON L'AIME

Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai, l'Avenir Cyclo a réalisé la randonnée permanente Le Puy en Velay - Nîmes. Depuis des années, au moins 20 ans, nous parlons de cette randonnée et enfin nous l'avons faite. Après une préparation, toujours exaltante, trois cyclos du club se lancent dans l'aventure. 17, 48 et 70 ce n'est pas le nombre de dents de nos pignons ou plateaux !!! mais l'âge respectif de nos trois récipiendaires, Anthony, Michael et Alain.

Après avoir chargé les vélos et tout notre barda dans le fourgon de Gérard, nous voilà partis en direction du Puy en Velay. Après le repas tiré du sac au pied de la Vierge et la dégustation d'un bon café, départ pour 50 km en vélo. Direction Saint Front avec quelques montées, un temps maussade et pas chaud. Notre première étape s'arrête au Monastier-sur-Gazeille.

Le lendemain, notre plus long parcours de 120 km nous fait découvrir le ravissant village haut perché ! de Châteauneuf de Randon et sa jolie place. Arrivée à Langogne où nous passons la nuit dans un camping avec une belle vue surplombante sur le lac de Naussac.

La troisième étape de 90 km avec pas mal de dénivelé, nous fait passer par le col de Meyran (photo) et rejoindre notre gîte à Pied de Borne par une belle descente depuis La Bastide-Puylaurent, malgré la présence récente de gravillons sur certaines parties de la chaussée.

Et nous voilà partis pour notre quatrième étape vers la jolie ville des Vans. Superbe vue sur cette ville quand nous la quittons et la joie de retrouver notre beau département du Gard en traversant Bessèges, La Grand Combe et Alès. Cette étape devait s'arrêter à Générargues mais comme nous étions tous les trois « en jambes » et que peu de difficultés se présentaient, nous avons continué jusqu'à Cardet et parcours 100 km. Cela nous a permis d'emprunter pour la première fois la voie verte d'Anduze à Cardet en partie terminée.

Après un repos à la maison et un retour à Cardet direction Uzès, en terre connue, rentrée sur Nîmes par Russan après 68 km. Avec un temps un peu frais au nord et après 428 km au compteur et plus de 5 400 m de dénivelé positif, la satisfaction d'avoir parcouru de beaux paysages, chacun à son rythme, les deux plus jeunes m'attendaient régulièrement pour continuer le parcours ensemble, ce qui prouve bien le bel esprit de cyclotourisme qui règne dans notre petit club.

Prochainement : le 2 juin rassemblement à Paris des cyclotouristes, avec pour Alain un voyage itinérant de Nevers à Paris en autonomie du 29 mai au 3 juin - un week-end au Mont Aigoual, le 22 et 23 juin et une cyclo découverte en septembre.

Contact : Alain au 06 74 99 77 41



# Anciens Combattants de Milhaud

## UN VOYAGE À L'AUTOMNE

Ce début d'année a été contrastée pour notre association. Nous avons pu partager un excellent repas, dans une ambiance conviviale, au restaurant de l'hôtel Vatel, le 8 mai à l'issue de la cérémonie patriotique.

En revanche nous n'avons pas pu réaliser notre sortie de la journée sur les rives du Rhône car nous n'avons pas atteint un nombre suffisant de participants, en raison de plusieurs défections liées à des problèmes de santé... nous ne rajeunissons pas ! Il faut rester optimiste et nous allons essayer de renouveler ce voyage cet automne à une date qui sera fixée ultérieurement.

À bientôt.



# Rugby Club Milhaud

## FIN DE LA SAISON

Clap de fin pour la septième saison du Rugby Club Milhaud qui s'achève, avec un effectif de joueurs qui ne cesse d'augmenter. La saison se terminera le 22 juin 2024, les licences pour les joueurs restant gratuite depuis le 1<sup>er</sup> avril et ce jusqu'à la fin de la saison pour les enfants de 3 à 11 ans. Les entraînements se déroulent : le mardi de 17h30 à 18h30 pour les 5 - 7 ans ; 18h30 à 19h45 pour les 8 -11 ans ; le mercredi de 11h15 à 12h pour les 3 - 4 ans ; et le samedi de 10h30 à 12h pour les 3 - 4 ans et les 5 - 11 ans.

Les finales départementales ont clôturé la saison 2022-2023 des tournois départementaux, mettant à l'honneur toutes les catégories dans un moment de partage et de respect sans égal.

Un immense merci aux parents pour leur investissement dans l'assiduité de leurs enfants ainsi que leur confiance envers nous tout au long de cette saison.

Le mois de juin laisse place aux tournois privés, offrant de nouvelles possibilités de jeu et de développement pour les jeunes joueurs.

Cyril BACCHETTO. Président et Responsable de l'École de Rugby de Milhaud. Alain, Solène, Elisabeth (Éducateurs/Dirigeants), Audrey, Jennifer, Stéphanie (Dirigeantes). Info/Contact : rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94 <https://www.facebook.com/rugbyclubmilhaud.edr>



# Mélina Danse

## GRAND GALA DE FIN D'ANNÉE



Le dimanche 3 mars 2024, l'association Mélina Danse a eu le plaisir de vous proposer son propre loto, agrémenté de nombreuses surprises et de magnifiques lots généreusement offerts par nos bienfaiteurs. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers eux, car sans leur soutien, nous n'aurions pu organiser un événement d'une telle qualité. Un grand merci également aux nombreuses personnes qui ont fait le déplacement, parfois de très loin (comme depuis Pont du Gard), aux fidèles Milhautois, aux familles de nos adhérents et à tous les bénévoles qui nous soutiennent inlassablement. Grâce à cette initiative, nous avons pu récolter des bénéfices substantiels, nous permettant ainsi de financer l'achat d'accessoires et de matériel pour la confection des costumes de notre grand Gala de fin d'année.

Cet événement tant attendu se tiendra le samedi 15 juin à 20h30 à la salle des Fêtes de Milhaud, sur le thème du cinéma, avec quelques surprises au programme. Nous espérons vous y voir nombreux pour découvrir le travail remarquable de nos danseurs, ainsi que les sublimes chorégraphies et costumes créés par notre talentueuse professeure de danse, Mélina.

Cette année encore, nous clôturons avec un bilan très positif. Les différentes actions menées au cours de l'année nous ont permis de réaliser tout ce que nous avions prévu : un gala de fin d'année et un cadeau de Noël pour les enfants de l'association.

Nous sommes ravis de constater la fidélité de nos adhérents et nous nous réjouissons du succès de nos deux nouveaux cours : le Fitness du vendredi et le cours de Danse Modern' Jazz pour adolescents, qui ont su trouver leur public.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente fin d'année scolaire, de merveilleuses vacances d'été et vous donnent rendez-vous à la rentrée prochaine pour une nouvelle année sportive ensemble ! N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir nos divers cours : danse Modern' Jazz, Fitness et Zumb'danse, adaptés à tous les niveaux et à tous les âges, à partir de 3 ans jusqu'à l'âge adulte.

Le bureau : Audrey BACCHETTO, Solène ROULLE et Cyril BACCHETTO  
Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr / 06 76 40 03 77





# Fédération Française de Randonnée du Gard

## VEILLE ET BALISAGE DE SENTIERS

Créée en 1981, la Fédération Française de Randonnée du Gard est le représentant départemental de la FFRandonnée. Riche de 42 années d'expérience sur les chemins de randonnées du département, elle comptabilise 50 clubs affiliés en 2024.

Elle peut compter sur un comité directeur de 24 bénévoles, 160 baliseurs officiels et 3 salariés à temps plein. Elle a également de nombreux partenaires dont les Compagnons de Route® qui plus de 70 en 2024, nous l'espérons.

Présent depuis près de 11 ans à Milhaud, nous remercions la municipalité de nous prêter le foyer socioculturel lors de nos grandes réunions.

Sa mission principale est la veille et le balisage de 3 000 km de sentiers dans le département qui débute en octobre et se poursuit jusqu'en mai.

Retrouvez-nous dans nos locaux à Milhaud, sur nos sentiers PR, GR® et GR® de Pays, mais aussi lors de nos manifestations.

La Fête de la Randonnée du mois d'avril a été une vraie réussite avec 630 participants. Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans la collaboration de la mairie de Saint-Hyppolyte-du-Fort mais aussi des clubs Les Randonneurs Cigalois, Les pas pressés et Les Randonneurs du Vidourle.

Prochain rdv en septembre pour la Semaine de la Randonnée !

L'ensemble de nos actualités sur notre site internet [gard.ffrandonnee.fr](http://gard.ffrandonnee.fr) et nos réseaux sociaux.



# Association Gymnastique Volontaire

## UNE ANNÉE DE SPORT ET DE BONNE HUMEUR

L'association de gymnastique volontaire Milhadoise terminera l'année le vendredi 28 juin pour une pause estivale. Cette année nous avons pu constater une bonne assiduité dans tous les cours.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors du forum des associations qui se déroulera : le samedi 7 septembre 2024 de 8h à 16h devant le centre socio culturel à Milhaud.

N'hésitez pas à venir découvrir les différentes activités physiques proposées pour vous permettre d'être à l'écoute de votre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière avec du matériel adapté selon chaque activité et des animateurs diplômés.

Venez prendre du plaisir à vous dépenser tout en progressant en alternant entre des séances cardio, de renforcement musculaire ou bien des séances plus douces pour les muscles et l'esprit. Des activités pour tous les goûts et toutes les envies, sans oublier plaisir, convivialité et bonne humeur.

Les cours de Pilates, nouveauté de la saison 2022/2023, connaissent toujours un grand succès.

Les cours reprendront après le forum, notre association participera comme toutes les années au Téléthon, marché de Noël, etc...

N'hésitez à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> rubrique associations et à nous rejoindre.



# Le Bonheur est dans la Garrigue Propre

## NETTOYAGES CITOYENS

Notre association est fortement impliquée dans le nettoyage citoyen de la garrigue, organisé par la ville et ses services techniques. Par ces nettoyages, nous continuons à garder notre garrigue propre malgré les incivilités récurrentes. Nous restons vigilants afin que chacun puisse profiter de ce bel endroit.

Des marches en garrigue sont organisées tous les mardis et vendredis matin en juin et juillet.

Rendez-vous au cimetière à 9h.

# Le Tripot de Milhaud

7 ANS DÉJÀ

7 (sept) chiffre magique ou mythique...

Les 7 plaies d'Égypte, les 7 péchés capitaux, le chandelier à 7 branches, les 7 années de malheur pour un miroir brisé, l'étape mythique de la 7<sup>e</sup> année de la vie d'un couple... mais aussi les 7 années de la renaissance du Tripot de Milhaud.

Hydre ou Phoenix (à vous de choisir).

Notre association est l'héritière de sa lointaine ancêtre, l'académie de province née dans notre village en 1751 qui traitait de sujets littéraires et avait adopté le nom de « Tripot de Milhaud ».

Disparu à la Révolution française, le Tripot renaît aujourd'hui de ses cendres cela par la grâce d'une poignée de Milhaudois qui ont estimé, il y a 7 ans, qu'il manquait une pièce au puzzle des associations de notre village.

Certes, la composition d'origine (une douzaine d'ecclésiastiques et deux ou trois notables) a beaucoup évolué. Aujourd'hui, quelques quatre vingt adhérents, plus des visiteurs occasionnels se partagent le plaisir, environ une fois par mois, de venir écouter nos conférenciers, tous bénévoles, sur des thèmes les plus éclectiques (historiques, culturels, pratiques).

La fréquentation, entre 60 et 100 personnes, est fonction de l'intérêt du sujet traité... et de la météo !

Se retrouvent ainsi les amateurs de culture ou les curieux d'un sujet particulier.

À l'issue de chaque conférence, un « pot de l'amitié » permet à chacun de s'entretenir avec le conférencier ou la conférencière à propos du thème présenté ou tout simplement d'échanger entre amis et relations. Outre des visites culturelles commentées qui sont par ailleurs régulièrement organisées, le Tripot de Milhaud a mis en place depuis plus d'un an, un club de lecture « Le Tripot des Lecteurs » qui se réunit avant chaque conférence. Il s'agit d'un noyau de vrais amateurs de lecture qui ont à cœur de partager tel ou tel texte choisi pour sa qualité littéraire ou son originalité, ou de faire connaître tel auteur méconnu. Le Tripot offrira, dans sa programmation 2025, une conférence consacrée à son histoire depuis son origine au 18<sup>e</sup> siècle.

Vous y découvrirez sans doute, entre autre l'explication de son appellation, considérée par beaucoup comme éminemment « ludique ».

Le programme de nos conférences 2024 est en cours et celui de 2025 est actuellement bouclé.

Amateurs d'histoire locale ou générale, amateurs d'arts et de littérature, n'attendez pas davantage pour nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

## Association RepairCafé

NE JETEZ PLUS

L'association RepairCafé a pour but d'aider nos concitoyens à réparer leur petit électroménager en panne afin d'éviter de le jeter en déchetterie. Elle fonctionne tous les deuxièmes samedis de chaque mois de 9h à 12h au centre socio-culturel et parfois à l'entrée de Bricomarché, qui est l'un de ses partenaires.

Elle est composée d'experts qui essaient de réparer les objets présentés et de bénévoles accueillant les Milhaudois avec un café et un petit gâteau fait maison.

L'association fonctionne à partir de dons et de subventions qui permettent d'acheter des outils spécifiques.

Après 3 années de fonctionnement, le bilan de notre action est très positif :

- 121 objets à réparer,
- 73 % des objets ont été réparés,
- 386 kg de déchets évités en déchetterie.

Au-delà de l'action menée chaque mois, l'association propose des conseils de bon sens dans l'utilisation de ces objets électriques pour lutter contre l'obsolescence programmée. Il faut faire prendre conscience que certains objets sont réparables facilement.

C'est aussi un moment de convivialité, de partage des connaissances autour d'un café.

REPAIR CAFE Développement Durable au Centre Socio Culturel

**REPAIRCAFE**

Ne jetez plus!  
réparons ensemble

ENTREE LIBRE

1 objet / personne

LAUREAT 2021

2ème Samedi de chaque mois 9h à 12h

Association RepairCafé MILHAUD

Contact 05 19 04 64 73

nîmes métropole LANGUEDOC CA BRICO MARCHE MILHAUD

**Nous remercions tous les annonceurs qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

**MILHAUD Mille dons**  
**22 septembre 2024**  
**VIDE-GRENIERS**  
 Buvette et petite restauration sur place  
 au boulodrome de 8h à 17h  
 Organisé par l'association  
**MILHAUD MILLE DONS**  
 Renseignements et réservations  
 par mail : milhaudmilledons@orange.fr  
 ou par tél : 06 09 57 63 56

## Milhaud Mille dons

EN ACTION TOUTE L'ANNÉE

Après une saison bien remplie, nous préparons déjà la rentrée avec notre vide-greniers qui aura lieu le dimanche 22 septembre au boulodrome. Nous continuerons avec nos manifestations habituelles et le concours de belote 1<sup>re</sup> édition 2023 au profit du Téléthon sera reconduit avec notre tombola. Attention, le Téléthon aura lieu cette année les vendredi 29 et samedi 30 novembre.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver au forum des associations le samedi 7 septembre au centre socioculturel.

Pour nous rejoindre ou pour tout renseignement :  
 milhaudmilledons@orange.fr ou 06 09 57 63 56.

## Les Tabbies de Marie

SOIRÉE THÉÂTRALE AUX ARÈNES



L'association Les Tabbies de Marie a organisé une soirée théâtrale le 31 mai 2024 aux arènes de Milhaud. Pendant cette soirée, deux textes ont été produits : « Contre les bêtes » de Jacques Rebotier mis en scène par la compagnie la Ricoche et « Journal intime d'un chat acariâtre » mis en scène par Mica Hanen et Margaux Kerdraon du Telquel Théâtre. Pour l'association, cette soirée a été un grand succès, qui lui a permis de réunir tous ses plus fidèles soutiens, de parler de ses activités pour les chats sauvages de la commune de Milhaud, et de réunir des fonds pour continuer son action. Marie-Claire Bassot, Présidente de l'association « Les Tabbies de Marie ». Page Facebook : @Les Tabbies de Marie.

## Club des aînés « Jamaï Viel »

À LA DÉCOUVERTE DE L'ANDALOUSIE

Le club des Aînés « Jamaï Viel » s'est envolé pour un voyage découverte de l'Andalousie avec un programme chargé et intense mais très enrichissant. Chaque jour une nouvelle merveille : Grenade, Mijas, Cordoue, Malaga et pour finir Séville. Tous ont pu apprécier cet inoubliable et magnifique voyage d'une semaine de véritable bonheur.

Nous sommes rentrés heureux et surtout prêts à repartir vers d'autres découvertes.



## Le Ch'i Bien Être Animal et Humain

UN COMPLÉMENT DE SOINS

L'association Le CH'I Bien Être Animal et Humain par des soins énergétiques, vous propose toute une gamme de soins et de stages pour vous et vos animaux. La nouveauté concernant les soins énergétiques pour Humains (Shiatsu, Chi Nei Tsang, Réflexologie Plantaire, Magnétisme, Conseil en Aromathérapie) : l'association vous demande une participation financière du montant de votre choix (10 ou 20 ou 30 ou 40 €, etc.). Tous les soins énergétiques qui sont proposés, que ce soit pour les humains et les animaux, ne remplacent pas les médecines occidentale et vétérinaire. Ils viennent en complément. Ils sont pratiqués par une praticienne diplômée. Vous pouvez me contacter au 07 84 64 70 39 ou par mail bienetreanimalet humain@gmail.com - QR code où vous trouverez tout le détail des prestations bien-être et des stages.



# Agenda des manifestations

## Juin

**Mercredi 5**

**CINÉMA ENFANTS**

«RIO 2»

14h - centre socioculturel

**Jeudi 6**

**CINÉMA ADULTES**

«All Intrusive»

20h30 - salle des Fêtes

**Vendredi 21**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

**Animation avec MC Sono**

À partir de 18h - place Neuve

## Juillet

**Samedi 6**

**LA NUIT DES ÉTOILES**

21h - pique nique tiré du sac

22h - début des observations

Rendez-vous aux 4 Chemins en garrigue

**Dimanche 14**

**CÉRÉMONIE du 14 juillet**

11h30 - Monument aux Morts

**APÉRITIF**

13h - Boulodrome

**TORO À LA BROCHE**

13h30 - Boulodrome

Sur inscription

**SPECTACLE (sport équestre et danses urbaines)**

«César et Cléopâtre»

21h30 - Arènes - Entrée gratuite

**FEU D'ARTIFICES**

Après le spectacle

Lieu à déterminer

**Du jeudi 25 au dimanche 28**

**FÊTE VOTIVE**

**Jeudi 25**

18h - défilé de la jeunesse avec la Peña l'Occitane

19h & 21h30 - abrivado bandido (manade des Oliviers)

22h - animation musicale avec Cocktail de Nuit - place F. Mistral

*Cet agenda est consultable, et sera mis à jour régulièrement, sur le site internet de la commune. Il pourra être modifié et/ou complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison.*

**Vendredi 26**

10h - fiesta des enfants - Boulodrome

12h30 et 19h30 - abrivado bandido (manade Chaballier)

16h45 - course du Trophée de l'Avenir. Entrée gratuite

21h30 - Charlottade aux arènes organisée par la jeunesse milhaudoise

22h - animation musicale avec DJ «La Jungle» - place F. Mistral  
22h - animation musicale avec MC Sono. - place du Castellàs

**Samedi 27**

9h30 - déjeuner au Tistolet avec la Peña «Mythra»

11h - départ de la longue du tistolet (manade Aubanel)

12h30 : abrivado bandido (manade Cayzac) suivi d'un apéro féria organisé par la jeunesse milhaudoise

14h - animation «Le ventre qui glisse» - place Neuve

16h45 - course du Trophée de l'Avenir. Entrée gratuite

19h30 - festival d'abrivado bandido (manades Aubanel & Cayzac)

21h30 - jeux taurins «J.O de Milhaud» (manade Cayzac). Entrée gratuite

22h - animation musicale avec DJ

Kams & Jean'C - place F.Mistral

22h - animation musicale avec Art'Titude - place du Castellàs

**Dimanche 28**

9h30 - déjeuner au Boulodrome avec la Peña «Los Caballeros»

10h30 - messe en provençal au

Boulodrome avec les gardians de la manade Briaux et le groupe «De garrigue en Mistral»

12h30 - abrivado bandido (manade Briaux) suivi de l'apéro avec DJ Sabatier organisé par la jeunesse milhaudoise

16h45 - course de taureaux jeunes (manades Briaux, Félix, Saumade, Lautier). Entrée gratuite

19h30 - abrivado bandido (manade Briaux)

21h30 - Toro Mousse (manade Briaux) suivi d'un feu d'artifice organisé par la jeunesse milhaudoise (Lieu à déterminer).

## Septembre

**Mercredi 4**

**CINÉMA ENFANTS**

«Les Croods»

14h - centre socioculturel

**Jeudi 5**

**CINÉMA ADULTES**

«Simone le voyage du siècle»

20h30 - salle des Fêtes

**Samedi 7**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

À partir de 8h30 - centre socioculturel

## OCTOBRE

**Mercredi 2**

**CINÉMA ENFANTS**

«L'ours montagne»

14h - centre socioculturel

**Jeudi 5**

**CINÉMA ADULTES**

«Rumba la vie»

20h30 - salle des Fêtes

**Samedi 5**

**NÎMES MÉTROPOLE THÉÂTRE**

«Risques majeurs»

20h - salle des Fêtes

**Vendredi 11**

**NÎMES MÉTROPOLE JAZZ FESTIVAL 2024**

21h - salle des Fêtes

**Samedi 26 & dimanche 27**

**EXPOSITION DE PLAYMOBIL**

(sous réserve)

**Dimanche 27**

**TRAIL SOLIDAIRE**

